Montréal mercredi 31 mars 2010 Le plus grand quotidien français d'Amérique •
126e année N° 134 60 pages, 5 cahiers

75 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **89 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

15 PAGES À LIRE

BUDGET LES FAMILLES MOYENNES VISÉES PAR DES MESURES HISTORIQUES

TOUT COÛTERA PLUS CHER

Fini les vaches sacrées. Le ministre des Finances Raymond Bachand a présenté hier un audacieux budget pour atteindre dans quatre ans le déficit zéro. Son plan prévoit une contribution accrue de chacun.
Mais celle-ci pèsera particulièrement lourd chez les plus pauvres et les familles moyennes. PAGES A2 À A9

Ce qu'en pensent nos chroniqueurs



Dur à avaler
VINCENT MARISSAL PAGE A3



Casse-gueule
SOPHIE COUSINEAU PAGE A5



Historique
ANDRÉ PRATTE
FORUM PAGE A24



On le croira quand on le verra
CLAUDE PICHER PAGE A6

Et vous, qu'en pensez-vous ? forum@lapresse.ca

LA PRESSE AFFAIRES

HARO SUR LA DETTE... GRÂCE À HYDRO

D'ici 15 ans, la dette devrait être réduite de façon significative en proportion de la taille de l'économie. Et le gouvernement se servira d'Hydro-Québec pour y parvenir.
PAGES 1 À 3



Le prix de l'essence décortiqué
MICHEL GIRARD PAGE 2

TVQ
9,5 %
Une hausse de 1 % de la taxe de vente s'ajoutera en 2012 à celle de 1 % en vigueur l'an prochain.

SANTÉ
200 $
Une contribution de 25 $ sera exigée cette année pour chaque adulte. Elle atteindra 200 $ en 2012.

ESSENCE
4 CENTS LE LITRE
La taxe sur l'essence augmentera de 1 cent par année jusqu'en 2013. Montréal et Québec pourront ajouter 1,5 cent.

ÉLECTRICITÉ
3,7 %
Une hausse des tarifs de près de 4 % s'ajoutera chaque année aux augmentations annuelles à compter de 2014.

UNIVERSITÉ
Une nouvelle hausse des droits de scolarité est prévue dès 2012.

SPORTS

LE CANADIEN
MON NOM EST PERSONNE
C'est décidé : Jacques Martin ne nommera pas de capitaine pour les séries.
PAGE 1

CHRONIQUE

Psychanalyse (à 0,05 $) de Régis Labeaume
YVES BOISVERT
PAGE A14


Régis Labeaume

VOYAGE

AU SPA AVEC LES ENFANTS
Vive la détente pour tous !
PAGES 1 À 3



L-V 6 21924 98765 1

***Mon clin d'œil* STÉPHANE LAPORTE**
« Le budget ? Pas si pire. » – Un gars qui n'habite ni à Montréal ni à Québec, qui n'étudie pas, qui n'est pas malade, qui n'a pas de char ni l'électricité.
Venez voir mon blogue ! **cyberpresse.ca/laporte**

CHRISTIANE
CHARETTE EN SEMAINE 9H
Aujourd'hui, retour sur le budget provincial avec Jean-François Lisée, Bernard Élie et Alain Dubuc. Réal. : Marie-Claude Beaucage
95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE
Radio-Canada.ca/christiane



Budget provincial 2010

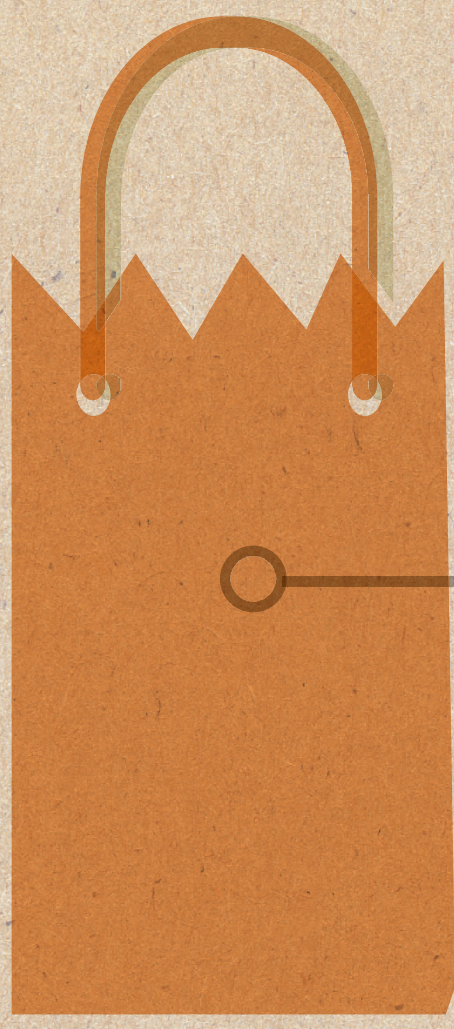
LES POINTS SAILLANTS DU BUDGET BACHAND

TEXTES STÉPHANE PAQUET

4,3 milliards de plus des contribuables

Pour atteindre le déficit zéro en 2013-2014, le gouvernement québécois ira puiser 4,3 milliards dans les poches des Québécois, dont 3,5 milliards auprès des particuliers. Selon ses calculs, cela représente 38 % des sommes nécessaires pour retrouver l'équilibre budgétaire.

38 %



3,15 MILLIARDS

Hausse de la TVQ à 9,5 %

On savait que la taxe de vente du Québec passerait de 7,5 % à 8,5 % le 1er janvier prochain. Le ministre Raymond Bachand ajoute une autre hausse l'année suivante. La TVQ sera donc à 9,5 % le premier janvier 2012. Ces deux hausses lui rapporteront 3,15 milliards en 2013-2014, quand le déficit zéro sera de retour. Le premier point de TVQ sera plus payant, soit 1,6 milliard de revenus supplémentaires pour Québec. Le deuxième vaut 1,55 milliard, parce que Québec s'attend à ce que cette hausse de taxe diminue la consommation.

112 MILLIONS

Les financiers mis à contribution

La taxe sur la masse salariale dans le secteur bancaire sera presque doublée pour atteindre 3,9 % des salaires. Cette mesure, combinée à d'autres, permet à Québec d'aller chercher 112 millions dès 2010-2011 auprès du secteur financier. Cette hausse est effective jusqu'en 2014.

UN BUDGET QUI VA



DENIS LESSARD
DU BUREAU DE QUÉBEC

Ouch ! Le premier budget de Raymond Bachand va faire mal. Et à certains plus qu'à d'autres. Pour atteindre le déficit zéro dans quatre ans, Québec plongera profondément la main dans les poches de tous les contribuables. Mais les mesures annoncées hier pèseront lourd chez les plus pauvres et les familles moyennes.

« C'est clair qu'il y a une contribution qui est demandée au citoyen », a admis hier Raymond Bachand.

Il se défend de faire mal aux contribuables, de récupérer avec cette série de hausses de taxes l'essentiel des baisses d'impôts accordées depuis 2003. « Les gens voulaient des décisions. On rend service aux Québécois qui sont inquiets des finances publiques, de la dette, du financement de la santé et des infrastructures », explique-t-il.

Mesure audacieuse, Québec applique finalement l'idée d'une « caisse-santé », mise de l'avant depuis des années par une longue liste de comités d'experts inquiets du vieillissement de la population. À compter du mois de juillet, Québec mettra en place un fonds destiné à financer les établissements. La contribution sera de 25 $ cette année, mais elle grimpera vite pour atteindre 200 $ par adulte dès 2012, presque sans exception, sinon les plus démunis. Cela fera entrer 945 millions dans les coffres. Québec envisage aussi d'imposer une franchise sur les services de santé. L'idée de ce ticket modérateur est si avancée que 500 millions de recettes sont déjà inscrites aux équilibres pour 2013.

L'an dernier, Québec avait annoncé une hausse de 1 % de la TVQ pour janvier 2011. M. Bachand ajoute une autre hausse en janvier 2012. Chacune d'elles fait grimper les recettes de 1,5 milliard par année.

À compter de septembre 2012, les étudiants seront frappés par une nouvelle hausse des droits de scolarité dont l'ampleur fera l'objet de consultations menées par la ministre Michelle Courchesne.

Aussi, pour financer les infrastructures de transports, Québec va hausser la taxe sur l'essence de 1 cent le litre le 1er avril de chaque année jusqu'en 2013. La mesure pompera alors 480 millions par année des goussets des automobilistes. Montréal et Québec pourront obtenir jusqu'à 1,5 cent de plus sur leur territoire, 53 millions de plus pour la région métropolitaine.

À compter de septembre 2012, les étudiants seront frappés par une nouvelle hausse des droits de scolarité dont l'ampleur fera l'objet de consultations menées par la ministre Michelle Courchesne.

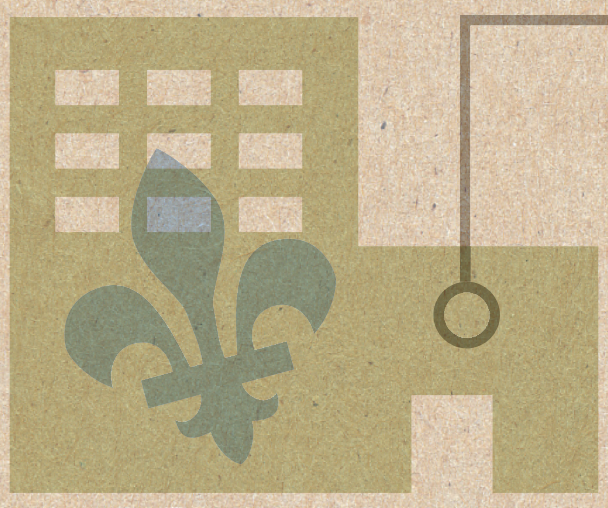
Québec prévoit amorcer en 2014-2015 un dégel progressif, étalé sur cinq ans, des tarifs du bloc patrimonial d'électricité. La première année, 315 millions seront ainsi versés au Fonds des générations. En 2019-2020, cette hausse rapportera 1,6 milliard de dollars par année, un effort que se partageront également les particuliers et les entreprises. Autrement, le secteur privé est épargné par ce premier budget Bachand.

Seule bonne nouvelle pour les

6,9 milliards d'efficacité

Québec demande à l'État de générer des économies de 6,9 milliards d'ici 2013-14, soit 62 % de l'effort nécessaire pour retrouver du vert dans les livres comptables du gouvernement. Pour la seule évasion fiscale, Québec espère aller cueillir 1,2 milliard.

62 %



350 MILLIONS

Des sociétés d'État mieux gérées…

Le ministre Bachand demande à Hydro-Québec de lui verser 250 millions de plus en 2013-2014. Hydro aura du temps pour y arriver puisque Québec lui demande 25 millions pour la prochaine année. Loto-Québec et la Société des alcools devront quant à elles verser 5 millions de plus cette année et 50 millions en 2013-2014.

La fonction publique gelée à 3,5 milliards

L'ensemble des salaires des 71 813 fonctionnaires atteint 3,5 milliards de dollars. Québec gèle cette somme jusqu'en 2013-2014. Ça ne signifie pas que le salaire des fonctionnaires est gelé, mais que les augmentations salariales devront être compensées soit par un nombre moins grand d'employés, soit par des employés plus jeunes, au bas de l'échelle salariale.



Pas de prime au rendement

Les primes au rendement des hauts fonctionnaires ont fait grand bruit au cours des derniers mois. Québec annonce qu'il les suspend pendant deux ans. « Un effort comparable sera exigé des dirigeants des sociétés d'État », souligne le ministère des Finances.

600 employés de moins

Québec revient à la charge avec son programme d'embaucher un seul employé pour deux fonctionnaires qui partent à la retraite. Comme il est difficile d'appliquer la mesure dans la fonction publique, Québec l'appliquera désormais aux quelque 60 000 employés administratifs des réseaux de la Santé et de l'Éducation. Québec s'attend ainsi à éliminer 600 postes au cours de l'année. Près du tiers d'entre eux sont des cadres.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

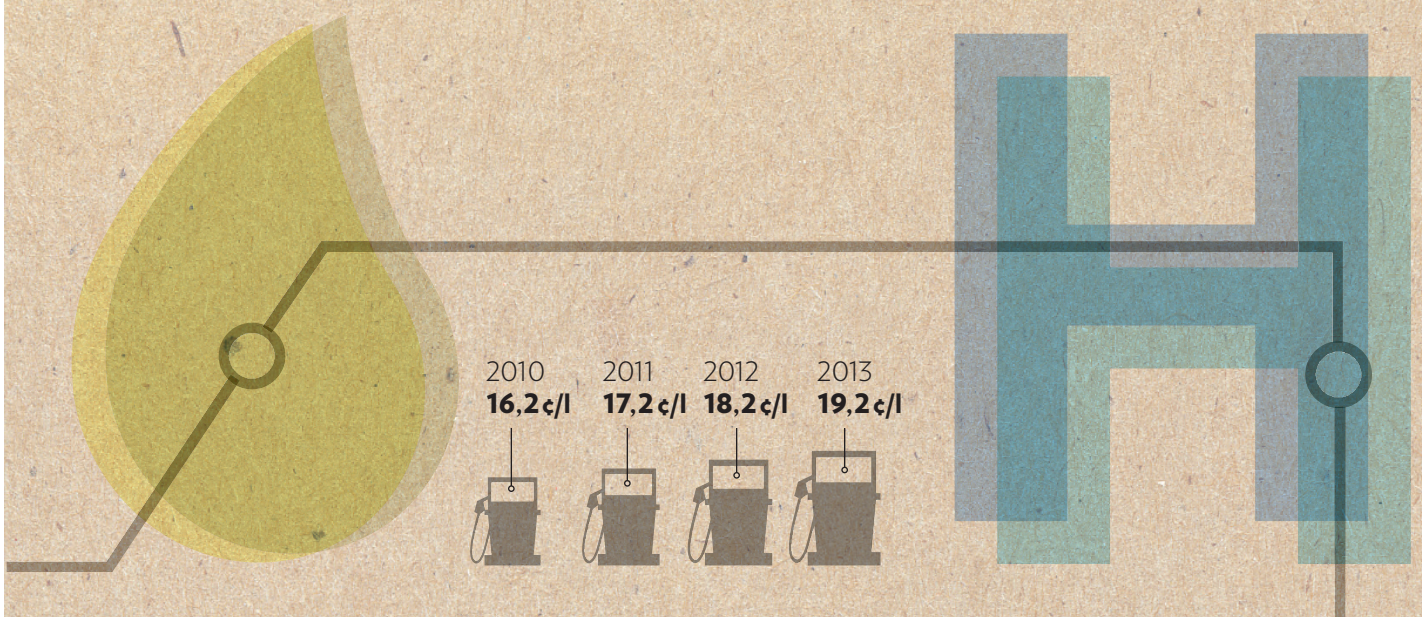
SOMMAIRE

Amusez-vous !	ARTS **8**	Horaire télévision	ARTS **6**
Astrologie du jour	VOYAGE **5**	Loteries	**A22**
Bourses	AFFAIRES **10 et 11**	Monde	**A21 et A23**
Décès	VOYAGE **7**	Petites annonces	VOYAGE **4** et AFF. **4**
Forum	**A24 et A25**	Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo
Nuageux avec averses cessant en matinée, maximum **10**, minimum **1**. VOYAGE **4**

SUR CYBERPRESSE

Retrouvez tous nos textes et nos chroniques sur le budget à **Cyberpresse.ca/budget**



FAIRE MAL !

480 MILLIONS

L'essence coûtera plus cher

Chaque 1er avril à compter de demain, la taxe sur le carburant fera un saut d'un cent pour atteindre 19,2¢ le litre d'essence en 2013. Au total, en 2013-2014, les consommateurs québécois paieront 480 millions de plus par année. Et dans les régions de Montréal et de Québec, les automobilistes pourraient devoir payer 1,5 cent supplémentaire, car Québec permet aux deux agglomérations de hausser la taxe pour financer les transports en commun. À Montréal, ce 1,5 cent additionnel représente 53 millions de dollars, contre 10,5 millions dans la région de Québec.

moins nantis, Québec fusionne en les bonifiant l'ancien crédit d'impôt foncier et le remboursement de la TVQ. Le nouveau « crédit d'impôt pour la solidarité » coûtera 260 millions de plus à compter de 2012-2013.

Hier, M. Bachand et sa collègue du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, ont insisté sur l'effort consenti par l'administration publique, qui fait selon eux les deux tiers des sacrifices nécessaires au déficit zéro. Pour arriver à ce résultat, Québec calcule toutefois son « effort » à partir d'une croissance théorique des dépenses de 4,8 % par année, comme si aucun geste n'était fait en 2013-2014.

On revoit les prévisions de déficit. M. Bachand s'attendait à 4,7 milliards par année; ce sera plutôt 4,3 et 4,5 milliards pour l'an dernier et cette année. La croissance des dépenses sera de 3,2 % comme prévu pour 2010-2011, mais on a décidé d'appliquer davantage les freins par la suite, à 2,8 %.

On compte revoir à la loupe les programmes avant de les renouveler, et tout projet de développement des organismes et ministères devra s'autofinancer par des compressions équivalentes.

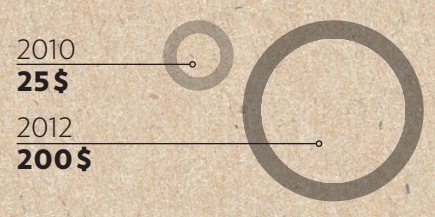
Le budget comprend en outre plusieurs gestes symboliques: les salaires du premier ministre, des ministres et des députés seront gelés pour deux ans. Les cadres devront se contenter des hausses accordées aux employés du front commun. Les bonus seront interdits pendant deux ans aussi dans l'ensemble du gouvernement et des organismes. Dans les sociétés commerciales comme la Société de l'assurance automobile du Québec, la Caisse de dépôt ou la Société générale de financement, les bonus aux dirigeants devront être accompagnés d'économies équivalentes dans les dépenses.

Aussi, 28 organismes gouvernementaux – de l'Agence de l'efficacité énergétique à la Commission de l'équité salariale en passant par une longue liste de « Conseils » – sont abolis ou fusionnés à des ministères.

945 MILLIONS

200 $ de taxe santé

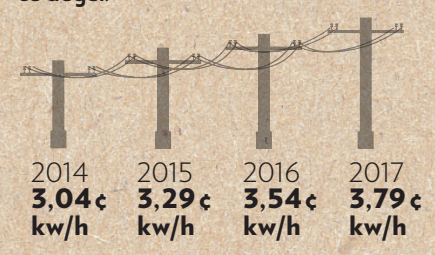
Une nouvelle ligne apparaîtra dans la déclaration de revenus des Québécois, celle de la taxe santé. Elle passera de 25 $ par adulte en 2010 à 200 $ en 2012. Les personnes pauvres, qui ne paient déjà pas l'assurance médicaments, n'auront pas à payer cette taxe. Ainsi, une personne seule ayant gagné moins de 14 320 $ en 2010 en sera exemptée, comme le couple avec plus d'un enfant qui a un revenu de moins de 29 165 $.



1,6 MILLIARD

Hausse des tarifs d'électricité

En plus des augmentations annuelles des tarifs d'électricité, Québec annonce qu'à partir de 2014, ceux-ci augmenteront en moyenne de 3,7 % par année pendant quatre an. C'est le dégel de ce qu'on appelle le bloc patrimonial d'électricité.
La mesure permettra en 2018 de récolter 1,6 milliard de dollars par année, qui serviront à réduire la dette.
Quelque 150 grandes entreprises qui bénéficient du tarif L d'Hydro-Québec ne sont pas touchées par ce dégel.



Le dentifrice est sorti du tube



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Cette année, pour présenter son budget, Raymond Bachand a préféré s'acheter des lunettes plutôt qu'une nouvelle paire de souliers. Après lecture de son premier budget, on ne pourra pas l'accuser d'avoir choisi le rose pour ses lunettes.

Le ministre des Finances devra maintenant prêter ses lunettes au premier ministre, qui semble, enfin, avoir décidé de foncer, lui qui somnolait avec les deux mains sur le volant depuis sa réélection de décembre 2008. Passer de l'inaction à une telle hyperactivité en un seul budget, c'est à croire que ce gouvernement n'en pouvait plus de se retenir.

Le diagnostic est sans doute réaliste, mais le remède risque d'être dur à avaler pour la classe moyenne, grande perdante de cette nouvelle lutte contre le déficit.

À terme, en 2013, l'ensemble des mesures annoncées pouvait représenter, au bas mot, de 1000 à 1200 $ par année, soit 100 $ par mois. Ce n'est pas grand-chose pour les nantis, mais quand on gagne 30 000 ou 40 000 $ par année, 1200 $, c'est souvent la petite réserve pour les vacances ou pour les cadeaux de Noël. Ou le peu que l'on peut placer dans son REER.

Le gouvernement Charest va devoir se montrer persuasif, lui qui est en état de déconnection avancée avec la population du Québec, en particulier depuis sa réélection. Pour accepter un plan pareil, la population doit avoir confiance en son gouvernement, il doit être prêt à le suivre, ce qui n'est pas nécessairement le cas en ce moment.

Les chambres de commerce applaudissent, mais dans les chaumières, dans les tribunes ouvertes, dans les blogues, on constate déjà une grogne certaine.

Dans les prochaines années, et même dans les prochains mois, la TVQ augmentera les droits de scolarité aussi, une taxe dédiée à la santé entrera en vigueur, une autre sur l'essence et, d'ici quelques années, les Québécois payeront plus cher pour l'hydro-électricité et peut-être aussi pour avoir accès aux soins de santé.

De gros morceaux plutôt indigestes à avaler en même temps pour des contribuables.

Cela dit, le ministre Bachand a eu le courage hier d'appeler un chat un chat. Ou dans ce cas précis,une contribution une contribution et un effort un effort.

« Les initiatives que nous annonçons aujourd'hui auront peu d'effet sur le revenu disponible des Québécois en 2010. Elles entreront en vigueur de façon graduelle afin que les citoyens puissent s'y préparer », lit-on dans un communiqué diffusé par son cabinet.

Un gouvernement qui demande aux électeurs de se préparer à souffrir, voilà qui fait changement des discours ronflants et de la pensée magique trop courants sur les collines parlementaires.

Sans surprise, Pauline Marois a rejeté d'un bloc ce budget. Selon Mme Marois, ce budget est la preuve que M. Charest n'a rien vu venir lors de la dernière campagne électorale.

Soit, mais c'est comme si votre médecin vous annonçait que vous souffrez d'une grave maladie qui nécessitera un traitement long et désagréable traitement, vous pouvez bien lui reprocher de ne pas avoir décelé cette maladie lors de votre dernier examen, il y a 15 mois, cela ne changera rien à votre état.

Évidemment, personne ne se réjouira des nouveaux tarifs aujourd'hui, mais le dentifrice est enfin sorti du tube, comme on dit souvent en politique. En ce sens, le budget de Raymond Bachand sonne le réveil.

Quelques minutes avant de défendre son budget devant les médias, il avouait d'ailleurs être nerveux. Le ministre sait fort bien que les hausses de tarifs d'Hydro-Québec, la taxe-santé et l'augmentation des droits de scolarité ne passeront pas comme une lettre à la poste.

Politiquement, le pari est risqué pour les libéraux puisqu'il annonce des nouvelles déplaisantes d'ici aux prochaines élections.

« À un moment donné, on ne peut plus prendre des décisions juste pour être populaire. Il est temps de faire des choix difficiles et de prendre des décisions nécessaires », résume M. Bachand.

Les libéraux n'ont plus le choix: le plan de restriction présenté hier par M. Bachand doit fonctionner. Autrement, les Québécois auront la très désagréable impression d'avoir été les seuls à casquer, sans même retrouver l'équilibre budgétaire.

À court terme, ce budget permettra (du moins, pourrait permettre) au gouvernement Charest de reprendre l'initiative et lui donnera un certain un répit sur les autres « affaires » qui le hantent depuis des mois.

Ces « affaires » ne disparaîtront pas, par contre. Et cela cause certainement un problème de taille à Jean Charest, qui ne pourra convaincre les Québécois de le suivre dans le climat de suspicion actuel.

Pour joindre notre chroniqueur : **vincent.marissal@lapresse.ca**

Budget provincial 2010

UNE FACTURE DE 4 MILLIARDS

Québec reprend d'une main ce qu'il avait donné de l'autre

STÉPHANIE GRAMMOND

Après avoir accordé des baisses d'impôts records aux particuliers depuis son arrivée au pouvoir en 2003, le gouvernement libéral reprend pratiquement toutes ses largesses.

Même si le budget d'hier ne contient aucune véritable hausse d'impôts, la classe moyenne devra se serrer la ceinture. En effet, le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, a annoncé l'augmentation de la taxe de vente (TVQ), la hausse de la taxe sur le carburant ainsi que la création d'une contribution pour le système de la santé.

« Ces mesures coûteront près de 4 milliards de dollars par année lorsqu'elles seront entièrement en vigueur en 2013. C'est quand même un effort considérable pour les particuliers », considère le fiscaliste Stéphane Leblanc, associé chez Ernst & Young.

Il rappelle que l'ensemble des mesures fiscales annoncées par les libéraux entre 2003 et 2009 représentaient un allègement fiscal annuel de 5,4 milliards pour les particuliers.

Avec les restrictions d'hier, il n'en reste plus grand-chose… surtout si l'on tient compte de la hausse des tarifs de toutes sortes de services (scolarité, électricité, etc.) qui s'appliquera plus tard.

Plus de 1000 $ par famille

Pour une famille de la classe moyenne, la facture annuelle dépassera facilement 1000 $.

Prenons le cas de Martin et Amélie qui ont deux enfants et deux revenus totalisant 75 000 $: l'impact net s'établira à 410 $ en 2011, à 899 $ en 2012, et à 1134 $ en 2013 lorsque toutes les mesures seront effectives. Chacun des parents sera alors privé de 567 $ par an.

Tout d'abord, la taxe sur le carburant augmentera de 1 cent le litre dès le 1er avril prochain, puis de 1 cent le litre pour chacune des trois années suivantes. En 2013, Martin et Amélie paieront environ 120 $ de plus.

Suivant la même logique de l'utilisateur-payeur, Québec instaure une contribution au financement du système de santé. Tous les adultes, sauf les plus démunis, devront payer 25 $ en 2010, 100 $ en 2011 et 200 $ en 2012.

Mais c'est la hausse de la TVQ qui sera la plus coûteuse. Pour Martin et Amélie, elle gonflera la facture annuelle de 615 $. La TVQ augmentera de 1 % en 2011, comme l'avait annoncé le budget de l'an dernier, puis d'encore 1 % en 2012, a-t-on appris dans le budget d'hier.

Ainsi, la TVQ passera de 7,5 % à 9,5 % en 2012. Au total, les consommateurs paieront alors 15 % de taxes sur les produits et services, soit le même taux qu'entre 1998 et 2006, avant qu'Ottawa réduise la TPS de 2 %.

Pour les plus pauvres, la hausse de la TVQ sera effacée (et même plus), grâce à la création du crédit d'impôt à la solidarité qui remplacera trois crédits existants (TVQ, impôt foncier, villages nordiques).

L'enveloppe actuelle de ces crédits, de 850 millions, sera bonifiée à 1,35 milliard, si bien qu'environ 200 000 ménages y auront droit.

« Pour la première fois, il n'y aura pas de chèque! Les paiements mensuels seront versés par dépôt direct seulement afin de réduire les frais administratifs », note François Imbeau, fiscaliste associé chez Samson Bélair Deloitte Touche.

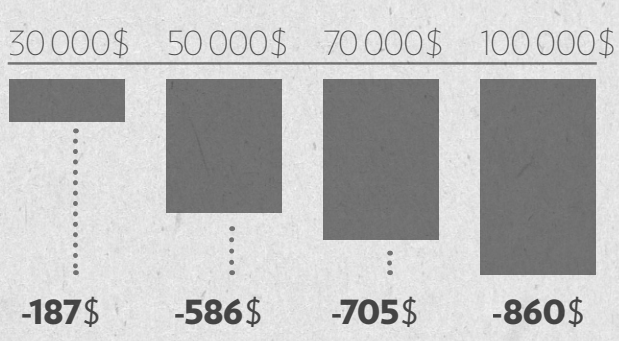
« Ces mesures coûteront près de 4 milliards de dollars par année lorsqu'elles seront entièrement en vigueur en 2013. C'est quand même un effort considérable pour les particuliers. »

Combien Québec ira-t-il chercher dans vos poches?

(Données pour 2013)

PERSONNE SEULE

REVENU	HAUSSE DE LA TVQ	HAUSE DE LA TAXE SUR L'ESSENCE	CONTRIBUTION SANTÉ	COMPENSATION POUR LES HAUSSES DE TAXES	IMPACT NET
30 000 $	-230 $	-37 $	-200 $	+280 $	**-187 $**
50 000 $	-340 $	-46 $	-200 $	0 $	**-586 $**
70 000 $	-452 $	-53 $	-200 $	0 $	**-705 $**
100 000 $	-600 $	-60 $	-200 $	0 $	**-860 $**



COUPLE AVEC DEUX ENFANTS

REVENU	HAUSSE DE LA TVQ	HAUSE DE LA TAXE SUR L'ESSENCE	CONTRIBUTION SANTÉ	COMPENSATION POUR LES HAUSSES DE TAXES	IMPACT NET
30 000 $	-429 $	-90 $	0 $	+664 $	**+145 $**
50 000 $	-481 $	-102 $	-400 $	+482 $	**-501 $**
75 000 $	-615 $	-119 $	-400 $	0 $	**-1134 $**
125 000 $	-859 $	-142 $	-400 $	0 $	**-1401 $**



Source : ministère des Finances

L'ÉLECTRICITÉ COÛTERA PLUS CHER

Le gouvernement décrète une période d'austérité à Hydro-Québec

HÉLÈNE BARIL

Même si l'opinion publique était farouchement contre, le gouvernement a décidé d'augmenter les tarifs d'électricité et de consacrer ces revenus supplémentaires à la réduction de la dette.

Le dégel des tarifs du bloc patrimonial d'électricité se fera graduellement et seulement à compter de 2014. Il se traduira par une augmentation de 3,7 % par année pour tous les consommateurs, à l'exception des entreprises énergivores comme les alumineries, qui en seront exemptées.

En conférence de presse, le ministre des Finances a expliqué que ces entreprises sont vitales pour l'économie des régions du Québec. « Nous avons décidé de ne pas y toucher », a-t-il dit.

En revanche, celles qui bénéficient des tarifs très bas des contrats secrets conclus avec Hydro ne pourront pas les renouveler à l'échéance, entre 2014 et 2016. Elles paieront alors le tarif grande entreprise (tarif L), ce qui permettra à Hydro-Québec de récupérer des revenus supplémentaires de 160 millions.

Les entreprises épargnées sont seulement 150, ce qui a fait dire au porte-parole de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante que l'effort de réduction de la dette a de quoi laisser sceptique plus d'un dirigeant de PME. « L'augmentation des tarifs d'électricité épargnera 150 entreprises énergivores mais nuira aux 200 000 PME qui paient déjà de 20 à 30 % plus cher », a dénoncé Richard Fahey.

Le tarif patrimonial augmentera de 1 cent entre 2014 et 2018, et il sera par la suite ajusté au rythme de l'inflation.

Les revenus supplémentaires provenant de la hausse de 2,79 à 3,79 cents le kilowattheure du bloc patrimonial seront versés Fonds des générations créé pour rembourser la dette. C'est 1,6 milliard, qui s'ajoutera aux redevances hydrauliques versés par les producteurs d'électricité (Hydro-Québec, Alcan et les autres producteurs privés).

Québec a hésité avant d'augmenter le tarif patrimonial parce que l'augmentation des revenus qu'il tire d'Hydro-Québec risque de réduire d'autant les sommes qu'il reçoit en péréquation du gouvernement fédéral.

Les dégâts seront toutefois limités: l'augmentation ne sera en vigueur qu'en 2014 et s'appliquera graduellement, jusqu'en 2018. Entre-temps, il y aura des négociations sur la péréquation et Québec espère convaincre le fédéral de changer sa méthode de calcul.

Au régime

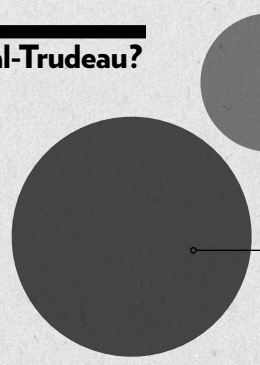
Par ailleurs, le gouvernement est convaincu qu'il y a du gras à couper à Hydro-Québec. Il lui demande d'augmenter sa productivité de 25 millions cette année, de 100 millions l'an prochain et de 150 millions l'année d'après, sans avoir recours aux tarifs. En 2013-2014, Hydro devrait pouvoir générer 250 millions de profits additionnels provenant de la réduction de ses dépenses, qui s'élèvent à 10 milliards par année.

Le ministère des Finances demande la même chose à la Société des alcools et à Loto-Québec mais, dans leur cas, l'effort demandé est beaucoup plus modeste. La SAQ, dont les dépenses annuelles atteignent 1,6 milliard, devra augmenter ses profits de 50 millions par année sans augmenter le prix de ses produits.

Loto-Québec devra elle aussi verser au gouvernement 50 millions de plus par année,

Bientôt un train vers l'aéroport Montréal-Trudeau?

Le gouvernement met 200 millions de dollars de côté pour la construction d'un train reliant le centre-ville à l'aéroport Montréal-Trudeau. Le coût du projet est évalué à 600 millions par Aéroports de Montréal. Pour voir le jour, le projet de navette ferroviaire devra aussi être financé par le gouvernement fédéral. Depuis quelques jours, un autobus express – le 747 – fait le trajet entre le centre-ville et l'aéroport en 20 à 35 minutes.



❶ **200 millions**
Contribution du gouvernement du Québec à un train reliant le centre-ville à l'aéroport

❷ **600 millions**
Coût du projet selon Aéroports de Montréal

Hausse des droits de scolarité dès 2012

Les droits de scolarité augmenteront à nouveau dès 2012 dans les universités. L'ampleur de ces hausses sera déterminée lors d'un forum spécial prévu à l'automne. Le ministre des Finances, Raymond Bachand, a déclaré que les étudiants paient actuellement 13% de leur facture de formation à l'université, alors que dans d'autres provinces, cette contribution s'élève à 23%. «Le Québec est la province qui finance le plus ses universités. Il faut que les étudiants fassent plus leur juste part », a dit M. Bachand. Le rôle des commissions scolaires sera aussi revu. — Ariane Lacoursière

SUR CYBERPRESSE

Retrouvez tous nos textes et nos chroniques sur le budget à **Cyberpresse.ca/budget**

SANTÉ

UN IMPÔT ANNUEL DE 200$ ET UN TICKET MODÉRATEUR

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Pour financer le réseau de la santé, le gouvernement Charest crée un impôt entrant en vigueur cette année, au montant de 25$ et qui atteindra 200$ par année en 2012. Au cours des prochaines années, le gouvernement a aussi l'intention d'introduire une franchise santé, une sorte de « ticket modérateur » nouveau genre.

« Tout le monde bénéficie (du réseau de santé), tout le monde doit payer », dit le ministre québécois des Finances, Raymond Bachand.

Le gouvernement Charest limitera la hausse des dépenses en santé à 5 % par année au cours des quatre prochaines années. Le budget de la santé, qui représente 45 % des dépenses du gouvernement, a augmenté de 6 % et 5,3 % au cours des deux dernières années.

Le nouvel impôt pour la santé coûtera 25$ par adulte cette année, 100$ en 2011 et 200$ en 2012. À terme, il rapportera 945 millions de dollars par année au gouvernement, qui le placera dans un fonds distinct réservé au réseau de la santé. « Les gens sont parfois prêts à payer plus s'ils savent où va l'argent », dit le ministre québécois de la Santé, Yves Bolduc.

Le Parti québécois dénonce le caractère inéquitable de « la taxe Charest sur la santé ». « C'est une taxe hautement régressive, inéquitable et devenue nécessaire en raison de la mauvaise gestion du gouvernement », dit Nicolas Marceau, critique du Parti québécois en matière de finances publiques.

Un nouveau ticket modérateur

Au cours des prochaines années, le gouvernement Charest compte aussi imposer une franchise aux contribuables. Le principe: le gouvernement calculera le nombre de visites médicales d'un contribuable, qui lui seront facturées dans sa déclaration de revenus. Contrairement au ticket modérateur imposé directement à l'hôpital, la franchise santé ne contrevient pas à la Loi canadienne sur la santé, selon Québec. « Ça va être une façon d'orienter les clients vers les services. La franchise pourrait être différente si tu vas voir un médecin au lieu d'une infirmière au CLSC, ou si tu vas à l'urgence ou en clinique », dit le ministre Bolduc.

Même s'il n'a pas dévoilé officiellement d'échéancier pour l'introduction de cette franchise, le gouvernement Charest prévoit déjà qu'elle rapportera des revenus additionnels de 50 millions en 2012-2013 et de 500 millions en 2013-2014. Selon le rapport Castonguay, une franchise de 25$ par visite médicale rapporterait 600 millions par année au gouvernement.

Le ministre Bolduc est satisfait de la hausse annuelle de 5 % des dépenses en santé. « Avec ces sommes, on est capable de couvrir les coûts de système et de faire un peu de développement », dit-il. Afin d'économiser, le gouvernement compte fusionner certaines agences de la santé.

– Avec la collaboration d'Ariane Lacoursière

5%

Hausses salariales sur 5 ans offertes aux médecins québécois par le gouvernement, soit la même offre que celle des fonctionnaires

en rognant sur ses dépenses annuelles de 2,4 milliards.

Les bonus et les primes fleurissent dans les sociétés d'État à vocation commerciale, et le ministère des Finances n'entend pas y mettre fin même si les primes au rendement seront suspendues dans le reste du secteur public pour les deux prochaines années.

Raymond Bachand s'attend tout de même à ce que les dirigeants d'Hydro-Québec, de la Société générale de financement et des autres sociétés d'État se gardent « une petite gêne ». « Nous (leur) demanderons un effort de discipline comparable, tout en tenant compte de leur situation particulière », a dit le ministre des Finances.

Le gouvernement est convaincu qu'il y a du gras à couper à Hydro-Québec. Il lui demande d'augmenter sa productivité de 25 millions cette année, de 100 millions l'an prochain et de 150 millions l'année d'après.

Budget casse-gueule



SOPHIE COUSINEAU
CHRONIQUE

Le Québec n'avait pas le choix de bouger. Pour autant, personne n'aurait parié sur un budget aussi costaud. Surtout pas d'un gouvernement dont l'ambition s'est longtemps résumée à ne pas faire de vagues.

Rendons à César ce qui revient à César. Aucun ministre des Finances avant Raymond Bachand n'a eu le courage de s'attaquer à autant de vaches sacrées. « On a fait des choix », résume le ministre. Mais ce « tournant », comme il l'appelle, sera particulièrement douloureux pour la classe moyenne.

L'État se serrera la ceinture, justifie Raymond Bachand, en notant que le gouvernement assurera à lui seul les deux tiers (62 %) de l'effort de réduction de déficit identifié, de 11,2 milliards de dollars. (Car il reste encore 1,1 milliard à trouver…)

Reste à voir si les limiers de la nouvelle Agence du revenu du Québec débusqueront 1,2 milliard en évasion fiscale! Reste à voir si le gouvernement limitera la croissance de ses dépenses de programme à 2,8 %, une cible encore plus ambitieuse que celle de 3,2 % de l'ex-ministre Monique Jérôme-Forget, déjà qualifiée de téméraire!

Si le passé annonce l'avenir, c'est hautement douteux. En revanche, la hausse de revenus que le gouvernement puisera dans les poches des contribuables n'a rien d'incertaine. Exception faite des plus démunis, les Québécois passent à la caisse.

Hausse de la taxe de vente à 9,5 % à compter de 2012. Nouvelle taxe santé payable dès le 1er juillet, qui passera de 25$ à 200$ par adulte par an d'ici 2012. Hausse de 4 cents le litre de carburant sur quatre ans.

Pour une famille de quatre dont le revenu s'élève à 60 000$, ces mesures représenteront un coût de 1044$ par année. C'est substantiel.

Et ce n'est pas fini. Raymond Bachand annonce une hausse des droits de scolarité des universités en 2012, bien que son ampleur reste à déterminer.

Le ministre s'attaque aussi à l'une des dernières vaches sacrées: le bloc d'électricité patrimonial, dont le coût est fixé à 2,79 cents le kilowattheure depuis 2000, ce qui fait que son prix n'a cessé de diminuer avec l'inflation. Cette hausse, qui surviendra en 2014 (après les prochaines élections, et ce n'est pas fortuit), atteindra 1 cent le kilowattheure en 2018. Cela représente 1,6 milliard de dollars par an, que Québec utilisera pour réduire sa dette.

C'est un choix qui se défend parfaitement, d'autant plus que l'impact de cette hausse de tarif sera amoindri pour les familles pauvres. L'électricité se vend à un prix artificiellement bas, ce qui entraîne du gaspillage. Le Québec dilapide ainsi une richesse qui pourrait financer ses services publics.

Toutefois, cette décision suscitera la grogne. Surtout qu'elle s'ajoute à un ensemble de mesures qui touchent la classe moyenne, dont la taxe santé, qui est plus lourde à assumer pour les petits salariés que pour les plus riches.

Comment vendre l'invendable? Au nom d'une équité dans la souffrance, Québec cible certaines industries. Mais ces choix sont teintés de populisme.

À l'instar du président Barack Obama, (mais à l'opposé de son homologue fédéral Jim Flaherty), le ministre Raymond Bachand vise l'industrie financière.

Québec relève la taxe sur la masse salariale des banques, des caisses et des firmes de courtage ainsi que la taxe sur les primes des assureurs. Par exemple, la taxe sur la masse salariale de la Nationale et de la Laurentienne doublera, passant de 2 % à 3,9 %. Cette mesure « temporaire » rapportera 471 millions sur quatre ans.

Autre industrie « méchante »: les mines. En principe, les sociétés minières sont tenues de payer des droits de 12 % sur leurs profits. Mais Québec a créé toutes sortes de déductions qui permettent à ces entreprises de réduire, voire d'effacer leurs profits. Ainsi, plusieurs sociétés ne versent aucune redevance, comme l'a dénoncé le vérificateur général du Québec.

Québec haussera les droits miniers de 12 % à 16 % tout en coupant certaines déductions. Québec imposera aussi chaque mine séparément plutôt que la société minière, pour éviter les transferts de profits d'une propriété à l'autre. Ainsi, la province récoltera 55 millions de plus par année.

Autre cible facile, les producteurs d'aluminium qui profitent d'électricité à bas prix en vertu de contrats secrets. Québec ne renouvellera pas leurs contrats à échéance, afin de récupérer 160 millions de plus.

En fait, c'est à croire que les libéraux ont cherché à neutraliser Québec solidaire. Mais les partis de l'opposition auront beau jeu de souligner que les entreprises contribuent moins de 800 millions, soit seulement 7 % des efforts pour ramener le déficit à zéro.

Et c'est ce qui rend ce budget complètement casse-gueule.

Pour joindre notre chroniqueuse: **sophie.cousineau@lapresse.ca**

Beaucoup d'eau, peu de redevances

Québec s'est enfin décidé à imposer une redevance sur l'eau, mais ce nouveau tarif ne frappera que les très gros consommateurs industriels, comme les raffineries et les usines d'embouteillage. Ni le secteur résidentiel, ni le secteur agricole n'auront à payer cette redevance qui s'appliquera à compter du 1er janvier 2011. La redevance s'appliquera aux entreprises qui consomment 75 mètres cubes et plus d'eau par jour. C'est l'équivalent de deux piscines hors-terre remplies à ras bord. La redevance sera de 0,0025$ par mètre cube pour l'eau utilisée par une raffinerie et de 0,07$ par mètre cube pour l'eau utilisée par un embouteilleur. Les revenus attendus sont de 2 millions cette année et de 8 millions par année ensuite.

— Hélène Baril

Revenus attendus

2 millions (2010)

8 millions (2011)

Budget provincial 2010

On le croira quand on le verra



CLAUDE PICHER
CHRONIQUE

Dans son premier budget, le ministre Raymond Bachand devait relever un défi colossal. Entre 1999 et 2009, les dépenses de programmes de l'État québécois ont augmenté en moyenne de 4,8 % par année. L'an dernier, la ministre Monique Jérôme-Forget avait annoncé qu'elle plafonnait cette croissance à 3,2 %. Aujourd'hui, on se rend compte que ce sera loin d'être suffisant pour atteindre le déficit zéro dans quatre ans, échéancier que s'est fixé le gouvernement.

Le déficit de l'exercice qui a pris fin hier s'élève à 4,3 milliards. Mais ce chiffre est trompeur. S'il veut éliminer le déficit d'ici à 2014, M. Bachand a besoin de beaucoup plus d'argent. Pour mesurer le réel effort de compression qu'il doit s'imposer, il faut voir ce qui arrivera si les dépenses continuent d'augmenter au rythme annuel de 4,8 %. En 2013-2014, le Québec se retrouverait avec un déficit insupportable de 12,3 milliards. Voilà donc la véritable somme que M. Bachand doit trouver.

Pour y parvenir, il joue à la fois sur l'augmentation de ses revenus et la diminution de ses dépenses.

Pour un ministre des Finances, augmenter les revenus, c'est facile. Comme il fallait s'y attendre, M. Bachand se paie la totale: introduction d'une contribution pour la santé, hausse de la taxe de vente, hausse importante de la taxe sur l'essence (qui passera de 15,2 à 19,2 cents le litre en quatre ans), hausse de la tarification de presque tous les services publics (avec une exception notable pour les garderies). Toutes ces mesures devraient rapporter, en fin de compte, 3,5 milliards.

Les entreprises passeront aussi à la caisse, non seulement parce qu'elles paieront leur essence plus cher, mais aussi parce que M. Bachand revoit à la hausse les droits miniers et impose une taxe temporaire aux institutions financières. Il y en a en tout pour 800 millions.

En tenant compte des ménages et des entreprises, le ministre augmente donc ses revenus de 4,3 milliards.

Il lui manque encore la bagatelle de 8 milliards.

Le ministre sait bien que l'élimination du déficit ne peut pas se faire seulement sur le dos des particuliers et des entreprises. Le gouvernement aussi doit faire sa part.

Il annonce donc des mesures qui lui permettront d'épargner 6,9 milliards. Ainsi peut-il affirmer fièrement que « plus de 60 % de l'effort requis pour retrouver l'équilibre budgétaire sera fait par le gouvernement ».

L'affirmation est pour le moins téméraire.

M. Bachand fait grand cas de la cure minceur qu'il entend imposer à l'appareil de l'État: évaluation systématique de tous les programmes et de l'efficacité administrative, examen serré des contrats de service, meilleure organisation du travail, économies d'échelle, gains de productivité. Bravo. Sauf que ces beaux projets, s'ils se réalisent, déboucheront sur des économies de 530 millions, autant dire une goutte d'eau dans l'océan. Ce n'est pas avec cela qu'on atteindra le déficit zéro.

Le ministre affirme fièrement que « plus de 60 % de l'effort requis pour retrouver l'équilibre budgétaire sera fait par le gouvernement ». L'affirmation est pour le moins téméraire.

Le ministre compte aussi aller chercher 1,2 milliard en intensifiant ses efforts dans sa lutte contre l'évasion fiscale. Souhaitons-lui bonne chance. Presque tous les ministres des Finances, depuis 30 ans, ont annoncé la même chose, avec des résultats divers. En fixant un objectif de 1,2 milliard en quatre ans, le moins que l'on puisse dire, c'est que le ministre place la barre haut.

Mais le gros morceau proviendra du plafonnement de la croissance des dépenses: 2,9 % cette année, puis 2,2 % pour chacune des trois années suivantes. Québec économiserait ainsi 5,2 milliards. On l'a vu, pendant 10 ans, la moyenne a été de 4,8 %. La cible est donc extraordinairement ambitieuse, et on peut même se demander sérieusement si elle est réaliste.

Ça ne s'arrête pas là. En augmentant ses revenus de 4,3 milliards et en réduisant ses dépenses de 6,9 milliards, le gouvernement comble donc un trou de 11,2 milliards. Il manquera encore 1 milliard pour atteindre le déficit zéro. Les documents budgétaires restent vagues à souhait sur ce point. On se contente de désigner la somme comme un « solde à résorber », en espérant peut-être qu'Ottawa lui verse une couple de milliards dans le dossier de l'harmonisation de la taxe de vente.

Autrement dit, si la colonne des revenus se tient, la colonne des dépenses est beaucoup plus floue. Tous les Québécois ont intérêt à ce que le ministre réussisse, mais on y croira quand on le verra.

L'opposition insatisfaite du budget

QUÉBEC — Les partis de l'opposition accusent le gouvernement d'avoir choisi la voie de la facilité en augmentant plusieurs taxes et tarifs dans le but de retrouver l'équilibre budgétaire.

« Les Québécois vont payer pour la mauvaise gestion du gouvernement », a tonné hier la chef péquiste, Pauline Marois, en conférence de presse.

Environ 4,5 millions de Québécois paieront 200 $ de plus par an pour la santé, mais « ce sera exactement pour les mêmes services ».

Selon elle, le premier ministre Jean Charest établit un « record historique » en ajoutant 42 milliards de dollars à la dette depuis 2003. Le service de la dette représentera 14 % des dépenses budgétaires en 2013-2014, comparativement à 10 % cette année, a-t-elle souligné. Selon le PQ, le gouvernement ne s'est pas attaqué au gaspillage, au dédoublement des structures et à la bureaucratie. Elle accuse Jean Charest d'avoir failli à la tâche en n'obtenant pas d'Ottawa 2,2 milliards pour l'harmonisation de la TVQ à la TPS.

Le chef de l'ADQ, Gérard Deltell, a qualifié le budget de « choquant ». « Le gouvernement n'a pas eu le courage de faire le ménage dans sa cour » et « refile la facture aux contribuables ».

« Après avoir dit qu'il voulait avoir les deux mains sur le volant, Jean Charest met les deux mains dans la poche des contribuables », a renchéri son collègue François Bonnardel. Il a accusé le gouvernement de maintenir un « État gigantesque » et un réseau de la santé « tentaculaire ».

Les mesures visant à réduire les dépenses publiques sont des « mesurettes insignifiantes, de la poudre aux yeux », a ajouté M. Bonnardel.

Selon le député de Québec solidaire, Amir Khadir, « c'est le budget de Clotaire Rapaille ». Le gouvernement est devenu « maître de l'illusion et des demi-vérités ». « Il a choisi de faire payer les gens ordinaires, les salariés moyens » au lieu de cibler « l'élite du monde des affaires ».

— Tommy Chouinard

QUÉBEC « FAIT LE

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — **L'État fera 62 % de l'effort pour trouver les 11 milliards de dollars nécessaires au retour à l'équilibre budgétaire, se targue le gouvernement Charest. Ce sera surtout en accordant des hausses salariales limitées à ses employés.**

Autrement, Québec freine un peu plus que prévu la croissance de ses dépenses et annonce quelques mesures, comme l'abolition de petits organismes, dont les effets auront un impact limité, selon les hauts fonctionnaires.

« Le gouvernement a fait le ménage dans sa propre cour », a lancé hier la présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay. Néanmoins, « nous avons écarté les gestes drastiques, les grands coups de balai ».

Au lendemain d'une rencontre avec les chefs syndicaux qui a permis de relancer les négociations, Québec a annoncé hier son intention de ne rien changer à son offre d'une hausse de la masse salariale de 7 % en cinq ans.

Les syndiqués doivent se compter chanceux, s'il faut en croire Monique Gagnon-Tremblay, puisque le gouvernement « maintient son offre malgré » la décision de limiter un peu plus la croissance des dépenses. Les syndicats ne désespèrent pas de faire plier le gouvernement à la table de négociations.

Au chapitre des salaires seulement, les augmentations seront de 5 %: 0,5 % cette année, 0,75 % l'an prochain, 1 % en 2012-2013, 1,25 % en 2013-2014, et 1,5 % en 2014-2015. Les hausses pourraient être plus importantes au cours des deux dernières années si la croissance du PIB est plus élevée que prévu.

Avec ces hausses limitées, Québec dit récupérer



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Les 11 milliards fournis par l'État se matérialiseront surtout en hausses salariales limitées à ses employés.

SUR CYBERPRESSE
Retrouvez tous nos textes et nos chroniques sur le budget à **cyberpresse.ca/budget**

Un déficit élastique



PHOTO MATHIEU BÉLANGER, REUTERS

4,3 milliards

Il y a un an, la ministre Monique Jérôme-Forget prévoyait un déficit de 3,9 milliards pour l'exercice 2009-2010. L'automne dernier, le nouveau ministre Raymond Bachand a annoncé que le déficit ressortirait plutôt à 4,7 milliards. Hier, les Québécois ont appris que l'année se solde finalement avec un trou de 4,3 milliards. Les équilibres financiers du gouvernement sont étroitement tributaires des soubresauts de l'économie. Tous les détails dans *La Presse Affaires*.

Des millions pour Montréal

Le budget Bachand réserve plusieurs cadeaux à Montréal. La pièce de résistance est certainement une nouvelle majoration de la taxe sur l'essence dans la région de Montréal. Le produit de la taxe sera entièrement canalisé vers le financement des transports en commun. Tout ce que le maire Tremblay a à faire, c'est d'en faire la demande à Québec. La hausse maximale sera de 1,5 cent le litre, ce qui fera peut-être rager les automobilistes, mais qui rapporterait 53 beaux millions supplémentaires à l'Agence métropolitaine de transport. Il existe déjà une taxe dédiée de 1,5 cent le litre dans la région de Montréal. C'est donc dire que les automobilistes pourraient être appelés à payer 3 cents le litre.
Par ailleurs, Québec est prêt à allonger 200 millions pour contribuer à l'implantation d'une navette ferroviaire express entre le centre-ville et l'aéroport Montréal-Trudeau. La liaison entre ces deux points peut être particulièrement pénible, et il y a longtemps que les Montréalais réclament une navette rapide. Le projet avait d'ailleurs été identifié comme prioritaire au Sommet économique de Montréal… il y a huit ans. Il sera réalisé par Aéroports de Montréal.
Le budget prévoit aussi 30 millions pour relancer l'emploi dans la métropole, et une aide de 10 millions à l'Orchestre Symphonique de Montréal.
— Claude Picher

MÉNAGE » DANS SES DÉPENSES

2,7 milliards à terme. Les cadres de la fonction publique toucheront les mêmes augmentations salariales que les syndiqués, a annoncé M^me^ Gagnon-Tremblay. Selon un haut fonctionnaire, il en a toujours été ainsi en général. Environ 11 000 cadres travaillent dans le réseau de la santé; 2000 dans les cégeps et les commissions scolaires.

Québec entend geler la masse salariale de la fonction publique (3,5 milliards) jusqu'en 2013-2014, notamment en continuant de ne remplacer qu'un salarié sur deux qui partent à la retraite. Le hic, c'est que, en dépit de cette politique, il y a 424 fonctionnaires de plus cette année pour un effectif total de 71 813 personnes. Nouveauté: la politique s'appliquera également au personnel administratif, dont les cadres des réseaux de la santé et de l'éducation, ce qui fait rager les syndicats. Au total, 600 des 1200 personnes qui prendront leur retraite cette année dans ces réseaux ne seront pas remplacées.

Geste symbolique

Dans un geste surtout symbolique, Québec gèle pendant deux ans les salaires du premier ministre, des ministres et des députés. Les primes au rendement seront également gelées dans les deux prochaines années pour les hauts dirigeants des secteurs public et parapublic, des organismes gouvernementaux et des sociétés d'État.

Québec limite la croissance de ses dépenses à 3,2 % cette année comme prévu. Mais il fait un effort additionnel en la fixant à 2,8 % pour les années à venir, jusqu'en 2013-2014, année où il s'est engagé à retrouver l'équilibre budgétaire.

L'augmentation des dépenses atteindra près de 1,8 milliard cette année. Le budget de la santé augmente de 5 %, celui de l'Éducation, de 2,2 % – ce qui couvre à peine la hausse des coûts de système dans les deux réseaux. Le budget des Transports bondit de 9,4 %, celui de la Famille, de 5,4 %. Les dépenses dans les autres ministères diminuent de 0,9 % en moyenne cette année.

Comme la croissance des dépenses a été de 4,8 % en moyenne au cours des dernières années, Québec calcule que l'augmentation limitée pour les années à venir lui permet de dégager 1,8 milliard.

Des mesures totalisant 350 millions de dollars restent à déterminer pour que le plan de retour à l'équilibre budgétaire tienne la route.

« Le gouvernement a fait le ménage dans sa propre cour. Néanmoins, nous avons écarté les gestes drastiques, les grands coups de balai. »

— La présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay

6,9 milliards à trouver

Le gouvernement dit faire 62 % de l'effort de 11 milliards de dollars nécessaire pour retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-2014 comme promis. Voici comment il trouve 6,9 milliards.

2,7 milliards
Hausses salariales limitées

1,2 milliard
Lutte contre l'évasion fiscale

530 millions
Réductions de dépenses et gains de productivité dans certains organismes publics comme Hydro-Québec, Loto-Québec et la Société des alcools.

195 millions
Gel de la masse salariale et non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux

1,8 milliard
Économies entraînées par les hausses de dépenses réduites dans les ministères par rapport aux années précédentes

250 millions
Réduction de 10 % des dépenses de nature administrative



350 millions
Révision des programmes et mesures qui restent à identifier

–TOMMY CHOUINARD

Budget provincial 2010

Inquiétude pour les plus démunis

Les groupes de la société civile craignent les conséquences des hausses de taxes et de tarifs

CATHERINE HANDFIELD

Le budget a suscité une avalanche de critiques de la part des groupes de la société civile, qui craignent l'appauvrissement des ménages à faible et à moyen revenus. Les milieux des affaires et des arts, eux, s'en sont dits satisfaits.

Les organismes, associations et syndicats s'alarment particulièrement des hausses de taxes et de tarifs prévues dans le budget qu'a présenté hier le ministre des Finances, Raymond Bachand.

D'ici quatre ans, les Québécois devront supporter des augmentations de la TVQ, de la taxe sur les carburants et des tarifs d'électricité, en plus de verser une nouvelle contribution annuelle pour financer le système de santé.

« En agissant ainsi, le gouvernement puise dans le portefeuille des familles et des plus démunis pour financer ses cadeaux aux privilégiés », a déclaré Régine Laurent, présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec.

Ces mesures auront des effets socio-économiques « néfastes », selon Eve-Lyne Couturier, chercheuse à l'Institut de recherches et d'informations socio-économiques (IRIS).

« Pour un couple avec deux enfants ayant 50 000$ de revenu disponible, les augmentations de ce budget représentent au bas mot 534$ de tarifs et taxes supplémentaires par année, a-t-elle dit. Même avec le nouveau crédit d'impôt qui avantage légèrement les plus démunis, ces mesures restent régressives. »

L'intention du gouvernement d'imposer un ticket modérateur pour les soins médicaux a également suscité des appréhensions, notamment parmi les groupes de défense des consommateurs et les associations de personnes âgées.

« Déjà affaiblis par les pertes constantes de leur pouvoir d'achat, les aînés ne veulent pas retourner 40 ans en arrière », a déclaré Mariette Gélinas, présidente de l'AREQ, qui représente 53 000 retraités des services publics.



PHOTO STEVE DESCHENES, LE SOLEIL

Ces pantalons aux poches retournées, accrochés devant le parlement, sont l'œuvre de la station de radio de Québec FM93. L'initiative avait pour but de démontrer que les pratiques du gouvernement vident les poches des contribuables.

Syndicats et étudiants

Les centrales syndicales ont monté au créneau pour dénoncer les compressions qui toucheront le secteur public. Elles s'inquiètent particulièrement de la politique selon laquelle, parmi le personnel administratif de la santé et de l'éducation qui partira à la retraite, on ne remplacera qu'un employé sur deux.

Cette mesure « ouvre grande la porte à la sous-traitance et à une privatisation accrue », a estimé le président de la FTQ, Michel Arsenault, qui a qualifié le nouveau budget de « destructeur ».

« Ces départs ne se feront pas sans conséquence sur la qualité des services », a pour sa part déclaré la porte-parole du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), Dominique Verreault.

De leur côté, les fédérations étudiantes universitaires et collégiales ont exprimé leur inquiétude au sujet de la nouvelle hausse des droits de scolarité prévue pour 2012. Elles s'étonnent que le gouvernement ait pris cette décision avant la tenue du forum sur l'éducation, prévu l'automne prochain.

« On annonce un forum pour consulter la population sur les frais, mais on nous annonce à l'avance la conclusion. C'est comme nous demander: vous la voulez où, votre claque sur la gueule? » a lancé le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Xavier Lefebvre Boucher.

Rappelons que les étudiants font déjà face à une hausse des droits de scolarité de 6 % par année depuis 2007.

Artistes et gens d'affaires

Malgré tout, le budget a fait des heureux. Les associations de gens d'affaires ont salué la volonté du gouvernement Charest de réduire ses dépenses et de prélever de nouveaux revenus.

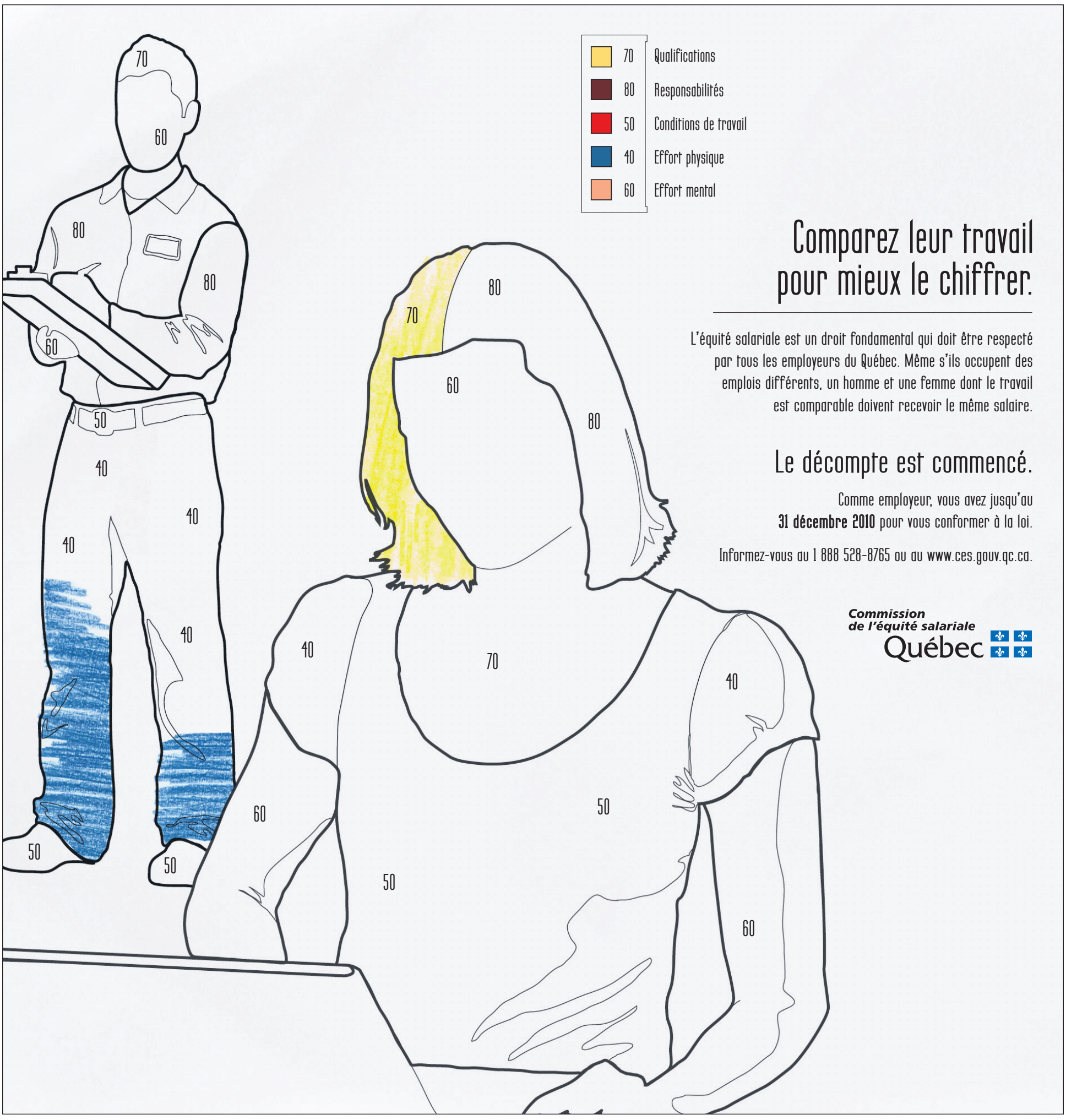
« On sent clairement une amorce de virage afin de remettre en question certaines vaches sacrées », a déclaré Norma Kozhaya, économiste en chef du Conseil du patronat du Québec.

La Fédération des chambres de commerce du Québec a qualifié l'exercice budgétaire de « responsable », tandis que la jeune chambre de commerce de Montréal s'est réjouie des mesures visant à rembourser la dette.

Le milieu culturel est généralement satisfait du budget, qui prévoit une légère hausse des fonds alloués à la culture.

« Nos attentes n'étaient pas élevées, mais globalement, nous avons obtenu ce que nous souhaitions», a indiqué le président de l'Union des artistes (UDA), Raymond Legault.

M. Legault s'est réjoui de la reconduction du programme de 3 millions pour l'aide aux tournées internationales et de l'enveloppe de 10 millions en prêts pour les institutions culturelles.



IMPOSITION D'UNE TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

Tremblay veut agir avant l'été

MARTIN CROTEAU

Les automobilistes du Québec paieront l'essence 1 cent de plus le litre et ceux de Montréal subiront une hausse de 1,5 cent de plus avant l'été, a indiqué le maire Gérald Tremblay, hier, après qu'il eut obtenu le pouvoir d'imposer une taxe d'accise supplémentaire sur le carburant.

Le maire s'est dit satisfait du budget présenté par le ministre des Finances, Raymond Bachand. Avec les autres villes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), il réclamait une taxe d'accise sur le carburant afin de renflouer les déficits des sociétés de transports collectifs.

La CMM adoptera ce nouveau pouvoir de taxation dès la prochaine réunion de son conseil d'administration, le mois prochain, a indiqué le maire en entrevue. C'est donc dire que la taxe devrait être en place avant l'été.

« Pour l'automobiliste, c'est vrai qu'il y a un effort supplémentaire à faire avec la taxe d'accise, a-t-il convenu. Mais il y aura une meilleure fluidité, moins de congestion. L'argent qu'il dépense au ralenti à gaspiller de l'essence, il va l'épargner. »

La nouvelle taxe fera d'une pierre deux coups, estime le maire. Elle incite les automobilistes à prendre les transports collectifs et elle fournit aux sociétés de transport les moyens de financer des projets d'envergure comme l'achat de voitures de métro, le prolongement du train de banlieue ou encore l'implantation d'un tramway.

Gérald Tremblay se réjouit de plusieurs autres mesures prévues dans le budget Bachand, notamment un fonds de développement de la métropole de 175 millions en cinq ans et un investissement de 200 millions pour la navette ferroviaire entre le centre-ville et l'aéroport Trudeau.

« C'est un bon budget pour Montréal, a-t-il affirmé. On reconnaît Montréal comme étant la métropole. On vient de dire de façon très claire qu'on croit que la métropole peut mettre sur pied des projets structurants et créer des emplois. »

Côté culture, Québec participera à la réfection du Wilder, un immeuble désaffecté du Quartier des spectacles. Le gouvernement prévoit en outre 27 millions en trois ans pour aider l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Des investissements en sports et loisirs profiteront également à Montréal, souligne le maire, notamment les 185 millions en 10 ans pour la réfection des arénas et la création d'un Institut national du sport au Stade olympique.

TRANSPORTS EN COMMUN

Le public sera invité à s'exprimer

BRUNO BISSON

Pour la première fois en 12 ans, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) va consulter ses partenaires municipaux dans la mise au point d'un plan stratégique de 10 ans, où le public sera aussi invité à dire son mot.

En entrevue à *La Presse*, le président de cette agence gouvernementale, Joël Gauthier, a affirmé que l'exercice de consultation sera d'une envergure inédite et que la démarche proposée est « ambitieuse ».

« Nous voulons que ce plan stratégique propose une vision métropolitaine des transports en commun, et on veut qu'il soit rassembleur, insiste M. Gauthier. C'est pour cela que nous allons consulter les 83 villes et les 14 organismes de transports en commun de la région métropolitaine. »

Après la consultation de ces partenaires, l'AMT espère soumettre dès l'été une liste préliminaire d'actions ou de projets jugés prioritaires.

CYBERPRESSE.CA

TRANSPORTS

Une version plus détaillée de ce texte est disponible sur : **cyberpresse.ca**

PRÉCISION

BIEN VIVANT

Dans un article publié samedi, nous avons indiqué à tort que l'architecte Guy de Varennes, qui a travaillé en Haïti sur des projets à la Faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire de Damien et à l'Institut national de gestion et des hautes études internationales, était décédé. Toutes nos excuses.



MONTRÉAL PLUS

RECONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE BONAVENTURE

La SHM invitée à refaire ses devoirs

MARTIN CROTEAU

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) recommande à la Société du Havre (SHM) de modifier son projet de reconstruction de l'autoroute Bonaventure. Dans un rapport qui sera dévoilé aujourd'hui et que *La Presse* a obtenu, l'organisme suggère d'abandonner la mise en place d'un couloir réservé aux autobus dans l'axe de la rue Dalhousie.

L'OCPM se range à l'avis des nombreux citoyens qui ont exprimé leur opposition à cet aspect du projet lors des audiences tenues en janvier. Le couloir doit amener près de 1500 autobus – la plupart en provenance de la Rive-Sud – à transiter chaque jour vers le terminus de La Gauchetière.

Dans son rapport, découvert sur un site internet, l'organisme suggère plutôt d'implanter des mesures prioritaires pour les autobus sur le boulevard afin d'éviter leur passage près de plusieurs résidences.

« La commission a entendu les préoccupations des citoyens et usagers quant à l'incompatibilité d'un équipement de nature métropolitaine dans une trame locale dont la revitalisation à dominance résidentielle et institutionnelle se confirme », écrivent les commissaires Hélène Laperrière, Jean-Claude Boisvert et Viateur Chénard.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Le projet de reconstruction de l'autoroute Bonaventure, estimé à 260 millions, vise à donner à Montréal une « entrée de prestige ».

Aménagement de 1,5 milliard

Le projet de 260 millions prévoit l'abaissement de l'autoroute sur environ 1 km entre la rue Brennan, près du canal de Lachine, et la rue Saint-Jacques, au centre-ville. L'aménagement du couloir Dalhousie coûterait à lui seul 120 millions.

Ces travaux doivent ouvrir la porte à un vaste aménagement urbain de 1,5 milliard, le quartier Bonaventure. Une fois l'autoroute abaissée, la SHM propose d'en réduire le nombre de voies et d'utiliser l'espace dégagé au centre pour ériger des immeubles résidentiels et à bureaux, ce qui créerait une « entrée de prestige » dans la métropole.

Cette idée a été critiquée par certains intervenants, qui craignaient que le projet ne mine les efforts entamés par d'autres promoteurs pour revitaliser les secteurs de Griffintown et du faubourg des Récollets.

L'OPCM tranche en faveur de la création d'une nouvelle porte d'entrée sur le centre-ville, mais il suggère d'abandonner la construction immobilière dans l'emprise routière.

« Il est préférable de concentrer dans l'emprise du boulevard Bonaventure les fonctions d'entrée de ville plutôt que de lui imposer une forme contraignante de développement immobilier, dont la rentabilité n'a pas clairement été démontrée », écrivent les commissaires.

L'organisme invite aussi le promoteur à préserver davantage le patrimoine du quartier Griffintown, l'un des berceaux de l'industrialisation en Amérique du Nord. Il recommande aussi d'étudier la possibilité d'implanter un système de train léger sur le pont Victoria.

Projet Montréal en accord

Informée des conclusions de l'OCPM, la conseillère de Projet Montréal Sophie Thiébaut a appelé l'administration Tremblay à prendre la responsabilité du dossier au lieu de le confier à la Société du Havre. Elle s'est dite particulièrement satisfaite des recommandations qui touchent les transports collectifs.

« La population a été entendue par rapport à des préoccupations majeures, a-t-elle affirmé. Ce rapport est important parce que, en proposant des études sur la faisabilité du tramway sur le pont Victoria, on adhère au virage qu'on essaie de prendre vers les transports collectifs électrifiés. »

offrescadillac.ca

VOUS VOUS DÉPASSEZ.
RESTE À VOUS DISTINGUER.

Cadillac

CTS BERLINE 2010
Prix d'achat à partir de
38 480 $[1]

CTS FAMILIALE SPORT 2010
Prix d'achat à partir de
40 455 $[1]

PRIVILÈGES CADILLAC

ENTRETIEN PRESCRIT SANS FRAIS[2] | SYSTÈME ONSTAR[MD3] | RADIO SATELLITE XM[MC4] | GARANTIE 5 ANS LIMITÉE 160 000 KM SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR[5]

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs CTS berline 2010 (6DM69) et CTS familiale sport 2010 (6DM35). Les frais liés à l'inscription au RDPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. À l'achat, préparation et transport (1 420 $), frais d'immatriculation, assurance et toutes taxes en sus. 2. Programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Selon la première éventualité. 3. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar et en connaître les limitations, visitez onstar.ca. 4. Pour plus de détails, visitez gm.xmradio.ca. Le nom et les logos XM sont des marques déposées de XM Canada. Canadian Satellite Radio Inc. Utilisés sous licence. 5. Garantie limitée sur les composants du groupe motopropulseur avec transport de courtoisie et assistance routière en tout temps, pour une durée de 5 ans ou 160 000 km. Selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour en savoir davantage. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez gm.ca.**

PALMARÈS DES GRANDES VILLES

Montréal perd des points sur le navettage

L'aller-retour entre le domicile et le travail atteint en moyenne 76 minutes

MARTIN CROTEAU

Faible criminalité, coût de la vie avantageux, pollution atmosphérique modérée : il fait bon vivre à Montréal, selon une étude qui compare 24 grandes villes du monde. Mais le score de la métropole dans le palmarès est plombé par ses indicateurs économiques. Et elle arrive en queue de peloton, tout juste devant Toronto, pour le temps gaspillé à se rendre au travail.

« Nous sommes très perplexes devant ces données, qui placent Montréal en avant-dernière place. Pour le navettage, la situation n'est pas si mauvaise, selon nous. »
— Normand Parisien, directeur général de Transport 2000

L'aller-retour entre le domicile et le lieu de travail (le « navettage ») prend en moyenne 76 minutes à Montréal, selon l'étude menée par le Conference Board of Canada pour le compte de la chambre de commerce de Toronto. Dans les grandes villes du monde, seul Toronto fait pire avec un temps moyen de 80 minutes.

À titre de comparaison, il faut 48,4 minutes pour se rendre au bureau et en revenir à Barcelone, 55,8 minutes à Boston, 63,2 minutes à Berlin et 68,1 minutes à New York. Même Los Angeles fait mieux que la métropole québécoise puisqu'il ne faut que 56,1 minutes pour l'aller-retour.

En marge du budget provincial dévoilé hier, le maire Gérald Tremblay a souligné que les embouteillages coûtent chaque année 1 milliard de dollars à l'économie de la métropole. Mais sommes-nous si loin derrière les autres métropoles du monde ? Normand Parisien en doute. Le directeur général de Transport 2000 est sceptique devant l'étude.

« Nous sommes très perplexes devant ces données, qui placent Montréal en avant-dernière place, a-t-il indiqué. Pour le navettage, la situation n'est pas si mauvaise, selon nous. »

Il suggère de prendre l'étude avec un grain de sel car, à sa connaissance, Montréal est en fait l'une des villes d'Amérique du Nord où les temps de déplacement sont les plus courts.

En milieu de peloton

L'étude établit un « Bulletin de prospérité » des principales villes de l'Amérique du Nord, de l'Europe et des pays émergents. Boston arrive en tête grâce à la vigueur de son économie, mesurée à l'aide d'indices de revenus et d'éducation par personne. Toronto se classe au quatrième rang et Montréal arrive 15e, après Calgary, Seattle et Hong-Kong, mais avant Tokyo, Stockholm, Milan et Berlin.

La métropole québécoise figure dans le top 10 en matière d'attractivité. L'étude met en évidence son taux d'homicide, le plus bas après celui de Hong-Kong. Montréal arrive quatrième pour l'accessibilité de la propriété. Seule Seattle fait mieux en matière de coût de la vie.

En matière d'économie, Montréal dégringole au 20e rang. Le produit intérieur brut par habitant est l'un des plus bas, tout comme la productivité.

Pour joindre notre journaliste : **martin.croteau@lapresse.ca**



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Dans une étude qui compare 24 villes du monde, Montréal arrive en queue de peloton, tout juste devant Toronto, pour le temps gaspillé à se rendre au travail.

Petit taux.
Emprunt futé.
Plus vite remboursé.

La bonne hypothèque pour vous, maintenant.
Seulement chez BMO.

Le nouveau prêt hypothécaire à petit taux BMO vous protège contre les hausses de taux. Grâce à un excellent taux fixe de 5 ans et à une période d'amortissement de 25 ans ou moins, vous pouvez rembourser votre prêt hypothécaire plus rapidement et ainsi peut-être économiser plus de 50 000 $ en intérêts, comparativement à un prêt hypothécaire amorti sur 30 ans[2].

3,75 % (TAC)[1]

Passez en succursale aujourd'hui ou laissez un de nos spécialistes mobiles en prêts hypothécaires venir à vous.

bmo.com/HypothequeAPetitTaux

BMO Banque de Montréal
Ça a du sens. Profitez.MC

[1] Le taux annuel du coût d'emprunt (TAC) pour le prêt hypothécaire fermé de 5 ans à petit taux fixe est de 3,75 %. Le calcul du TAC ne tient pas compte des frais applicables. Si nous demandons une évaluation de la propriété, les frais s'y rattachant auront pour effet d'augmenter le TAC. Les fonds doivent être avancés dans les 90 jours suivant la date de votre demande. L'offre peut être modifiée, retirée ou prolongée en tout temps sans préavis. Le taux fixe indiqué est un taux réduit spécial et ne correspond pas au taux affiché de la Banque de Montréal. Les critères d'octroi de crédit habituels de la Banque de Montréal s'appliquent. Des conditions peuvent s'appliquer. Cette offre spéciale ne s'applique pas à la MargExpress sur valeur domiciliaire. [2] Exemple fondé sur un prêt hypothécaire de 200 000 $ amorti sur une période de 25 ans comparativement à un prêt hypothécaire du même montant amorti sur une période de 30 ans, dont le TAC, dans chaque cas, est de 7,00 % pour la durée complète de la période d'amortissement. MC/MD Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

ACTUALITÉS

STATION DE POMPAGE À DUNHAM

Un déversement à Laval fait craindre le pire

FRANÇOIS CARDINAL

Le transport de pétrole bitumineux de l'Alberta jusqu'à Portland en passant par Montréal et l'Estrie fait craindre le pire à une coalition de députés, de maires et d'écologistes, qui demandent à Québec de tenir des audiences publiques sur ce projet.

Prenant à témoin le récent déversement de milliers de litres d'essence à Laval, les opposants font valoir les « risques énormes » que comporte l'acheminement de « pétrole sale » et acide dans un oléoduc datant de 1950.

Le déversement en question a eu lieu le 26 février dernier sur le terrain de la prison Saint-François à la suite du bris d'un joint d'étanchéité dans un oléoduc appartenant à Trans-Northern Pipelines. Plus de 7000 litres d'essence et de diesel se sont échappés, principalement dans le ruisseau Lapinière et la rivière des Prairies.

Bien que le ministère de l'Environnement assure que la « presque totalité » des hydrocarbures sera récupérée d'ici à la fin des travaux, le mal est fait, estime la coalition.

« Voilà précisément ce que nous craignons, lance le député bloquiste de Brome-Missisquoi, Christian Ouellet. Ce genre d'accident survient régulièrement, voire fréquemment lorsqu'il y a inversion du débit dans un pipeline: la pression n'est plus la même, des zones de fragilité se révèlent, etc. »

M. Ouellet cite le cas d'un autre déversement, survenu à Saint-Césaire en 1999, également après une inversion de flux. Les équipements appartenaient à Pipe-lines Montréal ltée, l'entreprise qui, justement, veut construire une station de pompage à Dunham afin d'acheminer le pétrole de l'Ouest canadien vers l'Est américain.

À l'heure actuelle, le pipeline envoie le pétrole du port de Portland jusqu'aux raffineries de l'est de Montréal. La future station permettrait, dans le cadre du projet Trailbreaker, d'inverser le débit afin que le pétrole s'écoule de l'Alberta jusque dans le Maine.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Plus de 7000 litres d'essence et de diesel se sont échappés dans le ruisseau Lapinière et la rivière des Prairies le 26 février dernier.

Après avoir obtenu le feu vert de la Commission de la protection du territoire agricole, Pipe-lines Montréal ltée a déposé une demande d'autorisation au ministère québécois de l'Environnement. Le dossier est actuellement en suspens parce qu'un citoyen conteste la décision de la Commission devant le Tribunal administratif du Québec. La cause sera entendue à la fin du mois d'août.

« Certes, nous sommes opposés au projet, mais nous demandons d'abord que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) soit mandaté pour l'étudier, précise Laurent Busseau, résidant de Dunham. Qui nous dit qu'un accident comme celui de 1999 ou celui de Laval ne se produira pas? »

« Voilà précisément ce que nous craignons, lance le député bloquiste de Brome-Missisquoi, Christian Ouellet. Ce genre d'accident survient régulièrement, voire fréquemment lorsqu'il y a inversion du débit dans un pipeline. »
— Christian Ouellet, député bloquiste de Brome-Missisquoi

En attendant la décision du Tribunal, le gouvernement Charest poursuit sa réflexion quant à la tenue éventuelle d'audiences publiques. « La ministre (Line Beauchamp) est hypersensible aux arguments des maires, a indiqué son porte-parole, Dave Leclerc. Nous continuons l'analyse du dossier. »

Rien n'est toutefois gagné pour les députés du Bloc et du Parti québécois, les écologistes de Nature Québec et d'Équiterre ainsi que les maires de la région. Québec n'est nullement obligé de tenir des audiences avant de délivrer son certificat d'autorisation, étant donné qu'il ne s'agit que de l'ajout d'un « bâtiment » à un oléoduc existant. Quant au renversement du débit, c'est une question qui relève de la compétence fédérale, nommément de l'Office national de l'énergie.

De toute façon, les résidants de la région n'ont absolument rien à craindre, sauf la désinformation des opposants au projet, estime le directeur des opérations de Pipe-lines Montréal, Guy Robitaille.

Ce dernier se désole qu'autant de choses puissent être dites sans fondement. Il note par exemple que la pression maximale permise dans l'oléoduc ne changera pas et que ce dernier, grâce à un entretien régulier, n'a montré aucun signe d'usure depuis son implantation il y a 60 ans.

« Quant on compare les pipelines aux convois ferroviaires et aux camions-citernes, on constate qu'ils constituent le moyen de transport de pétrole le plus sécuritaire en Amérique du Nord », dit-il.

Pour joindre notre journaliste: **francois.cardinal@lapresse.ca**

COLLISIONS GÉANTES DE PARTICULES

Une « ère nouvelle » s'ouvre pour la physique

AGENCE FRANCE-PRESSE

GENÈVE — Le plus grand accélérateur de particules du monde, le LHC, a réalisé hier à Genève les premières collisions de protons à une puissance inédite, ouvrant selon les physiciens une « ère nouvelle » qui permettra de mieux comprendre la structure de la matière et la formation de l'univers.

À la troisième tentative, deux faisceaux contenant chacun plus de dix milliards de protons (les particules chargées positivement des noyaux d'atomes) se sont heurtés à une vitesse approchant celle de la lumière.

Ces collisions, d'une puissance de 7 téraélectronvolts, trois fois et demie supérieure à ce que réalise le plus grand détecteur américain, le Tevatron au Fermilab de Chicago, ont été enregistrées par quatre détecteurs géants.

Équipement d'une complexité inouïe qui a coûté 3,9 milliards d'euros, le LHC est un anneau de 27 km de circonférence, situé à 100 mètres sous terre de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

« C'est un grand jour pour les physiciens des particules », a déclaré le directeur général du Cern, Rolf Heuer, en vidéoconférence à partir du Japon.

« Nous avons vu un véritable feu d'artifice, très différent de ce que nous avions vu avant », a dit Fabiola Gianotti, porte-parole du détecteur Atlas.

« Nous allons bientôt pouvoir répondre à certaines grandes énigmes de la physique moderne comme l'origine de la masse, la grande unification des forces et la présence abondante de matière noire dans l'univers », a assuré de son côté Guido Tonelli, porte-parole du détecteur CMS qui, avec une technologie différente d'Atlas, détecte des particules massives et éphémères.

Nouvelle vision du monde?

« Il se pourrait que nous soyons à la veille d'une nouvelle vision du monde » comme celle amenée il y a un siècle par la théorie de la relativité d'Einstein, a renchéri Jürgen Schukraft, son collègue de l'expérience Alice, dédiée à la compréhension des premiers instants de l'univers, il y a 13,7 milliards d'années.

Des milliers de physiciens du monde entier attendaient ces collisions, qui permettent d'espérer trouver le boson de Higgs, pièce manquante du puzzle de la structure fondamentale de la matière qui confère leur masse aux autres particules.



L'OMS étudie de nouveaux traitements

La gonorrhée de plus en plus difficile à traiter

DAPHNÉ CAMERON

La gonorrhée, l'une des infections transmissibles sexuellement (ITS) les plus répandues au Québec, est devenue résistante à la plupart des antibiotiques, préviennent des spécialistes en santé sexuelle des quatre coins du monde. Des experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) se réuniront d'ailleurs la semaine prochaine à Manille, aux Philippines, pour discuter des nouvelles options de traitement.

La résistance de la gonorrhée aux médicaments ne date pas d'hier. Depuis les années 70, la bactérie a évolué pour survivre à divers antibiotiques tels que la pénicilline, la doxycycline ou les quinolones.

Au Québec, les médecins prescrivent un quatrième type d'antibiotique depuis 2008: le ceftriaxone. « Or, on est déjà en train d'observer que ce traitement a diminué en efficacité, surtout dans la population homosexuelle, explique le Dr Denis Phaneuf, microbiologiste et infectiologue au CHUM. D'ici à la fin de l'année, on pense que le médicament ne sera plus efficace chez les patients gais. À preuve, la dose à administrer a bondi de 125 mg à environ 1 ou 2 g. »

Retrouvez la version complète de ce texte sur cyberpresse.ca

Attaque armée d'un ex-agent de la GRC

La police de Laval blâmée

CHARLES CÔTÉ

Par la faute de deux de ses policiers, la Ville de Laval est responsable des blessures qu'ont subies trois hommes attaqués par l'ex-agent de la GRC Jocelyn Hotte, déclare la Cour supérieure.

Ce jugement rendu hier ne manquera pas de provoquer des remous dans tous les services de police du Québec.

Le 23 juin 2001, Jocelyn Hotte a abattu son ex-conjointe, Lucie Gélinas, au terme d'une poursuite automobile qui s'est étendue de Laval à Montréal. En 2002, Hotte a été reconnu coupable de meurtre et condamné à la prison à vie.

Trois hommes, Pierre Mainville, Hugues Ducharme et David Savard, se trouvaient dans la voiture que conduisait Mme Gélinas. Blessés gravement par Hotte, ils poursuivent la Ville.

Cinq jours avant d'être assassinée, Mme Gélinas avait voulu porter plainte contre Hotte, mais les deux policiers de Laval qui l'ont rencontrée chez elle avaient jugé sa plainte non fondée.

Le juge Steve J. Reimnitz reproche aux agents Nathalie Rufer et Joël Sirois de ne pas avoir pris au sérieux la plainte de Mme Gélinas. Il souligne aussi leur manque de compréhension de la politique provinciale d'intervention en matière de violence conjugale.

Mme Gélinas avait affirmé aux policiers que son ex-conjoint, tireur d'élite dans la GRC, lui avait dit qu'il lui laissait « une dernière chance » et lui avait rappelé que son père s'était « fait tirer », ce qu'elle considérait comme des menaces de mort.

« La preuve a amplement démontré tout ce qui aurait pu être fait par les policiers de Laval et de la GRC… (cela) aurait permis d'éviter le meurtre et les dommages causés aux demandeurs », affirme le juge.

Le juge Reimnitz a convoqué les parties pour fixer les dommages. La poursuite demande 1,8 million.

La Ville n'a pas voulu commenter le jugement hier.

Retrouvez la version complète de ce texte sur cyberpresse.ca

EN BREF

Nouvelle convention collective au journal *Le Quotidien*

Les journalistes et employés de bureau du journal *Le Quotidien* ont entériné hier l'entente de principe conclue lundi entre leur employeur et leurs représentants syndicaux. Réunis en assemblée générale, ils ont adopté leur prochaine convention collective d'une durée de cinq ans. Le nouveau contrat de travail modifie notamment l'horaire des employés, qui passe de 32,5 à 35 heures par semaine et, pour certains employés, de quatre à cinq jours par semaine. Le salaire des employés sera également gelé pour les trois prochaines années et connaîtra des hausses de 2 % par an les deux années suivantes. « Nous sommes heureux d'en être arrivés à une entente négociée, ce que nous souhaitions depuis le départ. La conclusion de cette entente nous permet d'affronter les défis de l'avenir du *Quotidien* et de garantir la qualité de l'information », a déclaré Michel Simard, président et éditeur du *Quotidien*. *Le Quotidien* appartient au groupe de journaux Gesca, également propriétaire de *La Presse*.

– Daphné Cameron



Communiquez avec TD Waterhouse. Nous vous aiderons à transformer vos rêves de retraite en réalité.

Même si vous ne prévoyez pas prendre votre retraite avant des années, vous êtes fiers de maintenir l'équilibre entre vos objectifs financiers actuels et vos rêves futurs. C'est aussi notre façon de voir les choses. Chez TD Waterhouse, nous pouvons vous aider à profiter au maximum de votre situation financière, qu'il soit question de rembourser un prêt hypothécaire, de cotiser à vos RER ou de garantir l'avenir de vos enfants. De plus, vous pouvez compter sur nos conseils personnalisés, forts de l'appui d'une équipe de professionnels du placement, à chaque étape, année après année. Le résultat? Nous l'appelons le bon équilibre entre la sécurité et la tranquillité d'esprit.

Pour une retraite comme vous la voulez, communiquez avec nous aujourd'hui.

TD Waterhouse
La richesse de l'expérience

COURTAGE À ESCOMPTE | PLANIFICATION FINANCIÈRE | SERVICES AUX CLIENTS PRIVÉS 1-866-638-5321 | WWW.TDWATERHOUSE.CA/FR

Courtage à escompte TD Waterhouse, Planification financière TD Waterhouse et Conseils de placement privés TD Waterhouse sont des divisions de TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. – membre du FCPE. Services aux clients privés TD Waterhouse désigne La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de dépôt, de placement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres. TD Waterhouse est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.

ACTUALITÉS

Psychanalyse (à 0,05 $) de Régis Labeaume



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Ah, ça, monsieur le maire, ce n'est pas du jeu. On embauche un type à gros prix pour psychanalyser la belle ville de Québec en entier, et nous, on ne peut même pas vous étendre cinq minutes sur le divan médiatique ?

Faut être en contact avec ses émotions, pourtant. Quitter un tant soit peu le cortex cérébral de la logique pour aller dans le cerveau limbique, comme dirait Clotaire.

Pas moyen, avec Régis Labeaume. On lui demande s'il s'est senti floué par le docteur Rapaille ? Il se renfrogne.

— Êtes-vous tous devenus des psychanalystes ? demande-t-il aux journalistes.

Maintenant que vous posez la question, je dois avouer que j'ai été extrêmement séduit par la méthode Rapaille et j'ai décidé de me partir ma petite entreprise de psychanalyse des politiciens municipaux. On compte 1139 municipalités au Québec, plus les conseils d'agglomération, les MRC et autres créatures. Il doit bien y en avoir quelques-unes de névrosées dans le tas, non ? Je sens un besoin.

Sur mon site internet, on pourra lire un CV lumineux: « Au terme de recherches auprès des enfants et des animaux (j'ai été moniteur dans un camp d'écologie), Yves Boisvert a mis au point une approche tout à fait révolutionnaire, etc. »

Malheur à ceux qui veulent le ramener au niveau des ponts et chaussées. À la réalité. Ceux-là ne le contredisent pas, ils remettent en question son existence politique même. Ils le tuent.

Il faudrait des graphiques avec des triangles et des flèches pour bien faire comprendre ma théorie. Mais au fond, la psychanalyse, on a vu comment ça fonctionne, Clotaire nous l'a expliqué.

■■■

Tu commences par faire parler les gens. Un bon psychanalyste ne parle presque jamais. Il hoche la tête. Il fait mine d'écouter. Il dit « hu-hum », ou « continuez, monsieur le maire » ou, le classique, « pourquoi vous dites ça, monsieur le préfet ? » ou encore « qu'entendez-vous par nid-de-poule ? ».

Dans la psychanalyse de l'école rapaillienne, au début, tu n'écoutes pas vraiment. Les maires parlent souvent de compteurs d'eau et de zonage, et ce n'est pas super intéressant. Mais surtout, et c'est Clotaire qui le dit, au départ, on n'a accès qu'au cortex du sujet. Il ne se livre pas. Il utilise la pensée formelle. Il dit des choses comme: « S'il y a une erreur, elle provient de M. Rapaille lui-même. La justesse des informations dans un curriculum vitae doit être inattaquable et c'est là que M. Rapaille a failli et mis les partenaires dans une situation insoutenable vis-à-vis de la population de Québec. »

Il n'y a rien à faire avec ça.

L'art consiste à passer au cerveau limbique, siège des émotions. Avec des questions comme « comment vous sentez-vous par rapport à... ».

Et ultimement, il s'agit d'accéder au cerveau reptilien, celui des instincts primitifs, de la survie et de la reproduction de l'espèce. Là, tu tiens quelque chose de profond. L'empreinte municipale, pour ainsi dire. Le code, oui, le Code municipal. Tiens, ça me rappelle les articles 935 et suivants sur les règles à suivre pour accorder des contrats municipaux, y compris à des professionnels, les appels d'offres, etc. Ça n'a pas l'air de s'appliquer aux psychanalystes municipaux, c'est très bon pour moi, ça.

■■■

Tout ça a l'air bien facile, mais on ne s'improvise pas psychanalyste municipal, non, madame ! Attention aux fumistes !

Prenons un cas pratique au hasard, celui de Régis Labeaume, tiens. Il est très intéressant en ce qu'il passe directement du cortex au cerveau reptilien. D'abord, il explique les choses calmement, tout est bien ordonné. Pourquoi l'embauche, pourquoi la résiliation du contrat.

Vous tentez d'accéder au limbique ? Il se rebiffe. Vous insistez ? Il se sent menacé. Grr ! Il mord avant d'être mordu. Journaliste colonisée ! Expert à cinq cennes ! Poltrons !

Hier, bon garçon, il a présenté ses excuses à Isabelle Porter, du *Devoir*, qui avait eu l'audace de faire commenter l'embauche de Rapaille par un expert britannique.

Mais la question que pose la psychanalyse municipale est la suivante: pourquoi ? Qu'est-ce qui déclenche la colère chez ce type autrement agréable ?

À un conseiller municipal qui le taraudait, il a déjà dit: « Mon hostie, m'a t'en câlisser une dans le front. » Plus reptilien que ça, tu le fais ! D'un manifestant antiguerre, il a dit que ce n'était pas ses idées qui étaient minables, mais l'individu lui-même. D'Alain Simard, qui a changé les dates des FrancoFolies, il a dit qu'il voulait se mettre un quart de million de plus dans les poches.

N'oublions pas ses origines politiques. Il est né, vraiment, d'un succès inattendu – le 400e. On le lui a attribué, non sans quelques raisons. Il en a conçu une vision politique grandiose de lui-même. Il porte le succès, il est le succès. Il se rêve et il rêve sa ville. Fini, la Vieille Capitale ! Québec se tourne vers l'avenir ! « Je veux vous entendre parler de vos rêves, surtout s'ils sont fous », a-t-il déjà dit aux gens de Québec.

Magnifique, le rêve. Freud ne disait-il pas que le rêve est la réalisation déguisée des désirs refoulés ?

Malheur, donc, à ceux qui veulent le ramener au niveau des ponts et chaussées. À la réalité. Ceux-là ne le contredisent pas, ils remettent en question son existence politique même. Ils le tuent.

Veuillez maintenant faire parvenir cinq cents à l'adresse postale de *La Presse*. Merci.

Pour joindre notre chroniqueur : **yves.boisvert@lapresse.ca**

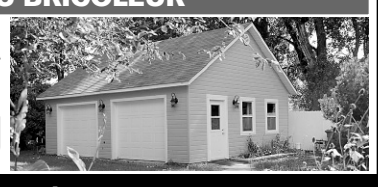
SANS LIGNE ROUGE
Le blogue de François Gagnon sur
cyberpresse.ca



Cabanons Fontaine
DEPUIS 1976
RBQ: 8240-6026-41
LES PLUS BEAUX CABANONS
PROMOTION printanière
Toujours PREMIER
Toujours COPIÉ
Jamais ÉGALÉ

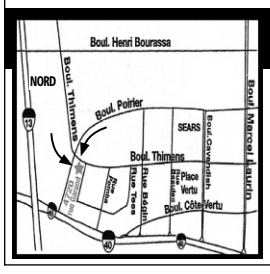


CABANONS ET GARAGES ASSEMBLÉS SUR PLACE OU EN KIT DU BRICOLEUR
VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX EN MAGASIN*
* Applicables sur prix de base
Financement disponible en 48 ou 60 versements avec Accord D Desjardins
Voir détails en magasin.



Pour trouver la succursale la plus près, appelez au 450 536-3563
Sans frais : 1 888 838-3563 ou www.cabanons.com
3497, chemin de l'Industrie à Saint-Mathieu-de-Beloeil

LIQUIDATION DE FAILLITE
DU JAMAIS VU!!
1er tapis 80% de rabais
2e gratuit
(valeur égale ou moindre du premier)
5 JOURS SEULEMENT
DES PRIX PLUS BAS QUE CEUX D'UNE FAILLITE!
(Ce n'est pas un encan.)
Rabais de 80%
DES MILLIERS DE TAPIS À LIQUIDER
Énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques, dans toutes les teintes et les dimensions (de 2 pi x 3 pi jusqu'à 15 pi x 20 pi, tapis de passage jusqu'à 22 pi, ainsi que des tapis ronds et carrés).
Bidjar, Kazak, Qum pure soie, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavé au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs tapis tribaux.
Nouvelle marchandise de meubles, bronzes, peintures à l'huile et beaucoup plus !



1, 2, 3, 4, 5 avril
Heures d'ouverture :
jeudi 1er avril : 11 h à 19 h • vendredi 2 avril : 11 h à 19 h
samedi 3 avril : 11 h à 18 h • dimanche 4 avril : 11 h à 18 h
lundi 5 avril : 11 h à 18 h
4720, rue Garand, Saint-Laurent (angle boul. Thimens)
ORGANISÉ PAR PRESTIQUE LIQUIDATIONS
info : (514) 338-1000
VISA MasterCard Interac AMERICAN EXPRESS

EN BREF

En cas d'arrestation, le niqab doit tomber

Les corps policiers de différentes régions du pays ont manifesté l'intention de porter des accusations contre quiconque refusera de retirer des symboles religieux couvrant le visage tels que le niqab musulman après une arrestation. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ont exposé leur politique lors d'une entrevue, en prenant soin de signifier qu'un tel refus de se découvrir n'est jamais survenu dans leurs juridictions. Ils ont en fait indiqué ne pas se souvenir avoir déjà arrêté une personne portant un niqab. Malgré tout, cela n'a pas empêché la diffusion dans les médias québécois de spéculations au sujet de ce qu'il adviendrait dans le cas où une personne couverte d'un niqab ou d'une burqa refuserait de découvrir son visage devant un agent de police. – La Presse Canadienne

LA NOUVELLE CONFIANCE :
la triple menace

{*Steve Nash, homme d'affaires, cinéaste et grande vedette de la NBA*}

Steve Nash, le meneur de jeu des Suns de Phoenix, porte plus d'un uniforme ces jours-ci. Force motrice de l'œuvre de bienfaisance qui porte son nom, propriétaire de deux centres de mise en forme à Vancouver et actionnaire de l'équipe de la MLS les White Caps de Vancouver, il a récemment ajouté le titre de producteur à son CV en collaborant à un film sur son compatriote Terry Fox. Malgré son statut de monstre sacré, Steve Nash se perçoit comme un Canadien typique : « Je me sens vraiment représentatif du Canada – à l'instar de ceux qui enfilent un sac à dos et partent découvrir le monde. C'est du pareil au même, sauf qu'il y a plus de spectateurs », dit-il. Pour lire l'entrevue que Monsieur Nash nous a accordée, rendez-vous à harryrosen.com.

Pour remercier Monsieur Nash de sa participation à cette publicité, un don a été fait en son nom à la Fondation Steve Nash. Il porte ici des vêtements Hugo Boss.



HARRY ROSEN
LES COURS MONT-ROYAL 514.284.3315 • CENTRE ROCKLAND 514.735.6227 • www.harryrosen.com

INCENDIE À VERDUN

Une 4e victime

L'incendie survenu dimanche matin dans un immeuble à logements de Verdun a fait une quatrième victime. Wanita Dufour, 40 ans, est morte hier matin, a annoncé le bureau du coroner. Mme Dufour était maintenue en vie artificiellement depuis le drame. Mère de trois enfants, elle était en visite chez son cousin, Robert Dewitt, au moment de l'incendie. La femme de M. Dewitt, Holly Harbour, 37 ans, ainsi que leur fils de 7 ans, Chad, ont également perdu la vie, tout comme Sylvain Marois, un chambreur de 45 ans. Pour sa part, Robert Dewitt a réussi à sortir à temps avec son fils de 8 ans, A.J. Selon la police, un enfant qui jouait avec un briquet ou un paquet d'allumettes aurait mis le feu à un drap ou à des vêtements.

– Catherine Handfield



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

OUVERTURE... DE GUICHET

Des voleurs ont pris les grands moyens hier matin, dans le quartier Pointe Saint-Charles, pour faire main basse sur le contenu d'un guichet automatique, à l'angle des rues Centre et Shearer. À l'aide d'une dépanneuse et de câbles, ils ont littéralement tenté d'arracher et d'emporter le coffre-fort... sans succès. Le vacarme a eu tôt fait d'alerter le voisinage, forçant les voleurs à abandonner leur butin. Un suspect, âgé de 39 ans, a été arrêté. Les policiers sont maintenant à la recherche de ses complices.

– Hugo Meunier

CYBERPRESSE.CA

VIDÉO

Regardez le reportage vidéo d'Hugo Meunier sur la tentative ratée de vol à **cyberpresse.ca/videos**

CHEVROLET TOUJOURS PLUS

ENTRETIEN Goodwrench 750$*

5 BONNES RAISONS D'ACHETER UNE CHEVROLET MAINTENANT :

1 RENDEMENT ÉCONERGÉTIQUE
2 SÉCURITÉ 5 ÉTOILES EN CAS D'IMPACT
3 PLUSIEURS VÉHICULES PRIMÉS
4 JUSQU'À 7 000 $ DE RABAIS À LA LIVRAISON[1]
5 750 $ VALABLE POUR LE SERVICE OU LES PIÈCES GM

Un «Meilleur achat» selon Consumers Digest[2]

MALIBU LS
PRIX À L'ACHAT
20 999$[3]
Incluant 2 000 $ de rabais à la livraison et 1 000 $ de rabais fidélité aux propriétaires GM.
ROUTE : 6,5 L/100 km (43 mi/gal)
VILLE : 9,5 L/100 km (30 mi/gal)[4]
★★★★★ Sécurité 5 étoiles en cas d'impact[5]

Modèle LTZ illustré

EQUINOX LS
PRIX À L'ACHAT
25 995$[3]
ROUTE : 6,1 L/100km (46 mi/gal)
VILLE : 9,2 L/100km (31 mi/gal)[4]
★★★★★ Sécurité 5 étoiles en cas d'impact[5]

Un «Meilleur achat» selon Consumers Digest[2]

Modèle LTZ illustré

Un «Meilleur achat» selon Consumers Digest[2]

Modèle LT illustré

SILVERADO WT
2x4 à cabine classique
PRIX À L'ACHAT
16 599$[3]
Inclut 7 000 $ de rabais à la livraison, 1 000 $ de rabais fidélité aux propriétaires GM ainsi que 1 000 $ de rabais aux propriétaires actuels de camion.
★★★★★ Sécurité 5 étoiles en cas d'impact[5]
ROUTE : 10,0 L/100km (28 mi/gal)
VILLE : 14,1 L/100km (20 mi/gal)[4]

Un «Meilleur achat» selon Consumers Digest[2]

Modèle LTZ illustré

SILVERADO LS
4x4 à cabine allongée
PRIX À L'ACHAT
26 999$[3]
Inclut 7 000 $ de rabais à la livraison, 1 000 $ de rabais fidélité aux propriétaires GM ainsi que 1 000 $ de rabais aux propriétaires actuels de camion.
★★★★★ Sécurité 5 étoiles en cas d'impact[5]
ROUTE : 11,4 L/100km (25 mi/gal)
VILLE : 15,9 L/100km (18 mi/gal)[4]

GM Canada LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS 5 ANS 160 000 KM* • GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR • ASSISTANCE ROUTIÈRE • TRANSPORT DE COURTOISIE
* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

offreschevrolet.ca

CHEVROLET

L'Association des concessionnaires Chevrolet suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2010 neufs suivants : Malibu (1ZG69/R7B), Equinox (1LF26/R7A), Silverado à cabine classique (CC10903/R7F) et Silverado à cabine allongée (CK10753/1SF). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. *Du 2 mars au 31 mai 2010, le client reçoit une carte d'entretien Goodwrench (« Carte ») préchargée d'une valeur de 750 $ à l'achat, au financement ou à la location d'un véhicule 2009 ou 2010 neuf Chevrolet, Buick ou GMC admissible, chez les concessionnaires participants du Canada, et ce, sous condition d'un paiement supplémentaire de 0,01 $. Les véhicules non admissibles sont : la Camaro, la Corvette ZR1, l'Aveo et la Cobalt de Chevrolet ; la G3, la G5 et la Vibe de Pontiac ; les véhicules Cadillac et les camions poids moyen. Valable pour les ventes au détail uniquement. L'offre s'applique aux modèles neufs ou de démonstration. Vous pouvez obtenir une liste des concessionnaires participants en composant le 1 800 463-7483 ou en visitant goodwrench.ca. La carte est valable à l'achat de service, d'entretien ou de pièces. Les fac-similés et les photocopies ne sont pas acceptés. Dans le cas de cartes perdues ou volées, veuillez composer le 1-866-874-9018 (des frais peuvent s'appliquer pour le remplacement de la Carte). La Carte expire trente-six (36) mois suivant la date d'achat du véhicule indiquée sur la Carte. La Carte ne peut être transférée à un autre NIV et n'est pas monnayable. Cette offre ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives d'achat offertes aux clients sur les véhicules GM. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer cette offre, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Nul là où la loi l'interdit. Détails auprès de votre concessionnaire GM. 1. Le rabais de 7 000 $ (excluant les taxes) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant, qui s'applique aux modèles 2010 Silverado de Chevrolet. Autres rabais au comptant offerts sur la plupart des modèles. 2. Le sceau « Best Buy » est une marque déposée de Consumers Digest Communications, LLC, utilisée sous licence. 3. Transport (1 350 $), frais d'immatriculation, assurance et toutes taxes en sus. Les frais liés à l'inscription au RDPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Ces offres incluent le rabais de livraison de 2 000 $ pour Malibu et 7 000 $ pour Silverado, un rabais fidélité de 1 000 $ (taxes incluses) pour Malibu et Silverado accordés aux propriétaires de véhicules GM ainsi qu'un rabais de 1 000 $ si vous êtes présentement propriétaires d'un camion. Le rabais de 1 000 $ pour les propriétaires actuels de camion est une offre incitative (taxes incluses) offerte au client par le fabricant. Le rabais est uniquement offert aux clients qui possèdent un camion GM ou un camion de la concurrence immatriculé et assurée (au Canada) au nom du client depuis les six derniers mois. Le rabais s'applique à l'achat, au financement ou à la location d'un des véhicules neufs admissibles 2009 ou 2010 suivants : le Silverado poids léger ou l'Avalanche de Chevrolet ou le Sierra poids léger de GMC, livré entre le 12 mars et le 30 avril 2010. L'offre s'applique aux modèles neufs ou de démonstration. L'offre est transférable aux membres de la famille qui résident sous le même toit (une preuve d'adresse est requise). Le concessionnaire peut exiger des preuves d'admissibilité et communiquera avec la GM pour vérifier l'admissibilité. Cette offre n'est pas monnayable. La GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre, en tout ou en partie, pour quelque raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. 4. Selon le Guide de consommation de carburant 2010 de Ressources naturelles Canada pour la Malibu avec moteur de 2,4 L et boîte automatique 4 vitesses et le Silverado à cabine allongée avec moteur de 4,8 L et boîte automatique 4 vitesses. 5. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant aux essais de collision frontale et pour le conducteur et les passagers avant et arrière aux essais de collision latérale pour Malibu et Equinox. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant aux essais de collision frontale pour Silverado. Les cotes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la NHTSA (www.safercar.gov). Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

ACTUALITÉS

La crédiblité de Dany Villanueva mise en doute

CAROLINE TOUZIN

Le passé délinquant de Dany Villanueva est revenu le hanter pour la seconde journée consécutive, hier, à l'enquête publique du coroner sur la mort de son frère, Fredy.

Les avocats du camp policier se sont affairés à miner la crédibilité du témoin en relevant des contradictions entre la déclaration qu'il a faite aux agents de la Sûreté du Québec, au lendemain de l'intervention policière qui a mal tourné, et son témoignage à l'enquête du coroner.

Selon la thèse de la Ville de Montréal exposée hier par Me Pierre Yves Boisvert, Dany Villanueva a voulu fuir la police, le 9 août 2008, parce qu'il se savait en bris de probation, en plus d'avoir des ennuis avec l'Agence des services frontaliers du Canada. Arrivé au Canada à l'âge de 12 ans, Villanueva risque d'être expulsé vers son pays d'origine, le Honduras, en raison notamment d'un vol qualifié commis en 2006.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Dany Villanueva risque d'être expulsé vers son pays d'origine, le Honduras, en raison notamment d'un vol qualifié commis en 2006.

Après avoir été condamné à 11 mois d'emprisonnement pour ce crime, le jeune homme devait se tenir loin des gangs de rue ou de toute personne ayant des antécédents judiciaires. Il devait également « faire des efforts pour compléter ses études secondaires ». « Le 9 août 2008, il était en bris de probation pas une fois, mais à plusieurs égards. Je vais vous en faire la preuve », a annoncé l'avocat de la Ville au coroner sans toutefois détailler ses propos.

Contradiction

Le jeune homme de 23 ans (et non 24 comme nous l'avons écrit hier) s'est contredit au sujet de la présence de son ami Jeffrey Sagor-Metellus sur les lieux du drame, ont également relevé les avocats de la police durant l'audience.

Dans la déclaration qu'il a faite aux enquêteurs de la Sûreté du Québec, Dany Villanueva a affirmé que Metellus n'était pas à la partie de dés. Il a corrigé ses propos, hier, en expliquant que, au cours de cet interrogatoire, il se sentait confus puisqu'un policier venait tout juste de lui apprendre la mort de son frère.

L'avocat de la Ville, Me Boisvert, a sa théorie sur cette contradiction: « Il y a beaucoup de choses dont Dany Villanueva ne se souvient pas lorsqu'il est question de Sagor-Metellus. La police nous dit qu'ils seraient membres du même gang. » Dany Villanueva a reconnu avoir été membre du gang des Blood Mafia Family jusqu'à sa sortie de prison, en 2006.

Réplique

Contrairement à ce qu'avance l'avocat de la Ville de Montréal, Dany Villanueva a assuré, hier, qu'il n'avait jamais eu l'intention de fuir la police le soir du drame. L'un des avocats du camp Villanueva, Me Alain Arsenault, estime que la Ville tente de « diaboliser » le jeune homme. Ce camp défend plutôt la thèse de l'arrestation illégale, qui s'est soldée par la mort de Fredy Villanueva. C'est que Dany Villanueva jure qu'il ne jouait plus aux dés à l'arrivée de la police et que l'agent Jean-Loup Lapointe ne lui a jamais demandé de s'identifier.



Ne jetez plus votre argent par les fenêtres.
Optez pour le confort avec ENERGY STAR.

» Les fenêtres et portes-fenêtres homologuées ENERGY STAR® sont de 20 à 40 % plus efficaces que les produits traditionnels.

» Économisez jusqu'à 10 % sur vos frais de chauffage en remplaçant toutes vos fenêtres et portes-fenêtres.



Informez-vous sur les subventions offertes* au
www.hydroquebec.com/residentiel/fenetres

Hydro Québec

Agence de l'efficacité énergétique Québec

Vous économisez. L'environnement y gagne aussi.

*Certaines conditions s'appliquent.

Un criminel risque d'être expulsé en Italie

CAROLINE TOUZIN

Aussitôt sorti de prison, Moreno Gallo, déjà décrit par la police comme un « acteur-clé » de la mafia italo-montréalaise, pourrait être expulsé vers son pays d'origine, l'Italie.

L'homme de 64 ans a obtenu sa semi-liberté, hier, au terme de son audience devant la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC). Il sera donc transféré dans une maison de transition, à moins que l'Agence des services frontaliers du Canada ne l'arrête à sa sortie du pénitencier.

Moreno Gallo a appris la bonne nouvelle en même temps que la mauvaise, hier: l'Agence s'apprête à lancer un nouveau mandat d'arrêt contre lui en vue de l'expulser vers l'Italie. Un mandat d'expulsion avait déjà été lancé contre le criminel avant d'être annulé en juin dernier.

L'Agence n'était pas en mesure de confirmer « quel scénario sera privilégié dans ce dossier » en fin de journée hier, a indiqué son porte-parole, Dominique McNeely. Arrivé au Canada en il y a 56 ans, Gallo n'a jamais demandé la citoyenneté canadienne.

Condamné pour un meurtre commis en 1973, Gallo était en liberté depuis 24 ans quand il a été ramené derrière les barreaux pour « bris de conditions », au mois d'avril 2007, à la suite de l'opération antimafia Colisée.

Cette enquête policière a révélé qu'il était toujours un « acteur-clé » de la mafia italienne, bien que le principal intéressé le nie encore aujourd'hui, peut-on lire dans la décision de la CNLC. Les policiers l'ont vu à maintes reprises en compagnie des grands noms du clan Rizzuto, notamment à son quartier général, le café Consenza.

Or, Gallo n'a jamais été accusé au terme de cette opération policière. « En décembre 2009, la police nous a confirmé qu'elle n'avait pas reçu d'information vous reliant au crime organisé italien depuis longtemps », notent les commissaires.

Le risque de récidive est faible, selon les commissaires. Détenu dans un pénitencier à sécurité minimum à Laval, Gallo est décrit comme quelqu'un de « coopératif ». Une fois libéré, il devra s'abstenir d'entrer en contact avec des membres du crime organisé ou toute autre personne ayant des antécédents judiciaires. Il ne pourra plus fréquenter les cafés « de style italien » non plus.

Le meurtre qu'il a commis en 1973 était un règlement de comptes lié à ses activités criminelles dans la mafia italienne, selon la police. Or, Gallo affirme encore aujourd'hui qu'il voulait seulement intimider sa victime, un jeune vendeur de drogue qui avait tenté d'en vendre à sa jeune sœur à l'école. Il se décrit comme un « homme de paix » connu dans la Petite Italie pour sa capacité de résoudre des conflits, et non comme un caïd.



CE QUE VOUS VOYEZ

NE LAISSEZ PAS VOTRE VIEUX BAZOU EMPOISONNER LA VIE DES AUTRES.

Si votre voiture date de 1995 ou d'avant, elle pollue 19 fois plus que les modèles construits aujourd'hui, même si elle est bien entretenue. Les nouvelles voitures répondent à des normes antipollution beaucoup plus sévères que dans le passé.

Cessez de polluer. Échangez votre bazou contre une remise en argent de 300 $ ou des récompenses avantageuses comme des laissez-passer de transport en commun, des rabais et plus encore. Composez le 1 877 773-1996 ou visitez adieubazou.ca.

THE LUNG ASSOCIATION™ Newfoundland & Labrador

AQLPA Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

Saskatchewan Environmental Society

THE LUNG ASSOCIATION™ Manitoba

Adieu bazou
Programme canadien de recyclage des véhicules

THE LUNG ASSOCIATION™ L'ASSOCIATION PULMONAIRE New Brunswick/Nouveau-Brunswick

Climate Change Central

Clean Nova Scotia
inspiring environmental change

SCRAP-IT

Canada

Summerhill IMPACT

POLITIQUE

Droits et Démocratie sur la corde raide

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — **Au plus fort de la crise qui a secoué l'organisme Droits et Démocratie dans les derniers mois, le gouvernement Harper était prêt à mettre la clé sous la porte.**

C'est du moins la menace qu'aurait brandie le 3 mars l'un des membres du conseil d'administration de l'organisme, Jacques Gauthier, au cours d'une rencontre avec les représentants du syndicat des employés, selon Maxime Longangué, président du syndicat.

M. Longangué, la vice-présidente du syndicat, Micheline Lévesque, et trois employés récemment congédiés – Razmik Panossian, Marie-France Cloutier et Charles Vallerand – ont témoigné hier devant un comité parlementaire afin d'expliquer les causes de la crise qui frappe l'organisme et qui a même entraîné la mort de son président, Rémy Beauregard, en janvier.

M. Gauthier, président par intérim de Droits et Démocratie à la suite de la mort de M. Beauregard, aurait alors invité ses interlocuteurs à cesser les « attaques » contre le gouvernement, fortement critiqué par les partis de l'opposition pour sa gestion de la crise.

M. Gauthier aurait aussi affirmé que Droits et Démocratie ne jouissait de l'appui que d'un seul ministre au cabinet, soit le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon.

« Au cours d'une rencontre de trois heures, M. Gauthier m'a dit, devant témoins, que cette mobilisation autour de Droits et Démocratie et les attaques qu'il percevait contre le gouvernement dans les médias devaient cesser parce que cela pourrait avoir de graves conséquences sur l'institution et les employés », a affirmé M. Longangué.

« Il a également dit que le ministre Cannon était au cabinet le seul appui de l'institution et que le gouvernement n'attendait que quelques incidents ou anicroches de plus pour fermer l'institution », a-t-il ajouté.

Au moins 46 des 48 employés ont signé une lettre réclamant le départ de Jacques Gauthier et Aurel Braun, tous deux nommés par le gouvernement Harper, en raison de leur immixtion dans le fonctionnement quotidien de Droits et Démocratie.

Durant leur témoignage de près de deux heures, ils ont raconté en détail les nombreux conflits entre certains membres du conseil d'administration, d'une part, et M. Beauregard et les employés, d'autre part.

À tour de rôle, ils ont affirmé que la survie même de Droits et Démocratie est menacée à cause notamment du comportement de deux membres du conseil d'administration, Jacques Gauthier et Aurel Braun. Ces derniers ont tenté, au grand dam des employés et de M. Beauregard, d'imposer à l'organisme censé être neutre un point de vue plus favorable à Israël.

Au moins 46 des 48 employés ont signé une lettre réclamant le départ de MM. Gauthier et Braun, tous deux nommés par le gouvernement Harper, en raison de leur immixtion dans le fonctionnement quotidien de Droits et Démocratie. M. Gauthier se serait plaint notamment du fait que Droits et Démocratie ne compte aucun employé juif.

« Jamais on n'aurait pensé un jour occuper ces sièges pour défendre notre institution », a affirmé la vice-présidente du syndicat, Micheline Lévesque. « Depuis quelques mois, surtout depuis la mort de M. Beauregard, le climat de travail s'est détérioré. On a peur de subir des représailles. (...) Nous faisons l'objet d'enquêtes que nous jugeons abusives. Nous avons reçu l'interdiction formelle d'intervenir publiquement sur la situation que nous vivons. »

« Cette crise est en train de devenir un scandale », a pour sa part affirmé Charles Vallerand, qui a rappelé les dépenses qu'a engagées le conseil d'administration depuis quelques mois pour embaucher des firmes d'avocats, de relations publiques et de comptables afin de défendre ses positions dans la crise.

« C'est tout simplement ahurissant, ce qui s'est passé à Droits et Démocratie », a affirmé le député libéral Bob Rae après avoir entendu les témoignages.

Français aux Jeux olympiques de Vancouver

Le commissaire Graham Fraser n'en dira pas plus...

MARIE VASTEL
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le commissaire aux langues officielles ne veut plus se prononcer sur la présence du français à la cérémonie d'ouverture des Jeux de Vancouver, le temps de remettre son rapport, mais il ne nie pas les critiques qu'il avait faites au lendemain de l'événement.

De passage en comité parlementaire, hier, le commissaire, Graham Fraser, a indiqué que son équipe analyserait la quarantaine de plaintes qu'elle a reçues suite à la diffusion de la cérémonie d'ouverture des Jeux d'hiver de 2010, mi-février. De ce nombre, 38 concernaient précisément la cérémonie qui a lancé l'événement sportif.

À la suite de la cérémonie, dont plusieurs ont déploré le manque de français, M. Fraser avait affirmé avoir l'impression que le français était un peu comme la neige à Vancouver: difficile à trouver et conservé en boîtes, que l'on sort à l'occasion. La cérémonie, avait-il estimé, semblait conçue et pensée en anglais, avec une chanson francophone ajoutée à la fin.

« J'avais des réactions émotives le lendemain. Par la suite, quand les plaintes sont arrivées, c'était une période de bouche cousue, donc je ne commente plus. Mais si vous voulez trouver les réactions un peu émotives que j'ai eues le lendemain, je ne nie pas les commentaires que j'ai faits à ce moment-là », a simplement indiqué le commissaire, lors de sa comparution devant le comité des langues officielles, hier.

Quant à ses préoccupations, dont il avait fait part au préalable au comité organisateur des Jeux, M. Fraser a précisé qu'on l'avait assuré de la présence des deux langues officielles à la cérémonie d'ouverture, sans toutefois être prêt à préciser son contenu.

« Les cérémonies d'ouverture étaient couvertes du plus grand secret. Donc, chaque fois qu'on a soulevé la question, on s'est fait dire que "ça va être la grande surprise et vous allez être satisfaits" », a-t-il relaté.

Le commissaire a néanmoins reconnu l'effort du consortium médiatique pour diffuser les Jeux olympiques dans les deux langues officielles, d'un bout à l'autre du pays.

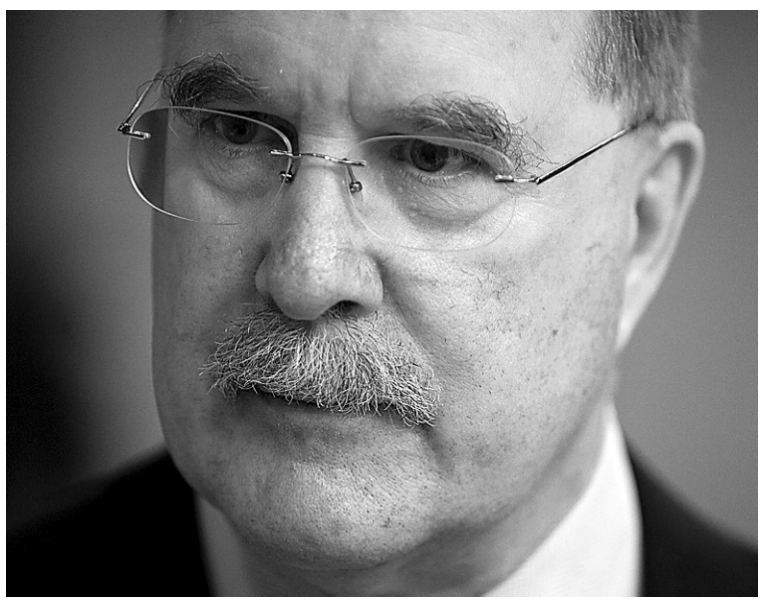


PHOTO PAWEL DWULIT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

De passage en comité parlementaire, hier, le commissaire, Graham Fraser, a indiqué que son équipe analyserait la quarantaine de plaintes qu'elle a reçues suite à la diffusion de la cérémonie d'ouverture des Jeux d'hiver de 2010.

Quant aux services offerts en français, en matière de signalisation, de traduction ou d'indications offertes par des bénévoles, M. Fraser a indiqué avoir constaté leur présence, lors de son passage à Vancouver.

Mais l'effort semblait stratégique, selon lui. Si plusieurs bénévoles bilingues ont été déployés dans les endroits où des Québécois risquaient de se retrouver ou aux centres des médias, ils se faisaient plus rares dans la rue, par exemple.

Le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, a lui-même déploré le manque de français lors de la cérémonie qui a marqué le début des Jeux de Vancouver. Mais il a été révélé, depuis, que l'accord de contribution entre le gouvernement fédéral et le comité organisateur n'avait pas exigé, explicitement, l'égalité entre les deux langues officielles.

FABRICVILLE
www.fabricville.com
Échangez vos coupons dès AUJOURD'HUI!
FABRICVILLE ÇA vaut le COUP 15$ VALIDE SUR TOUT EN MAGASIN! À DÉPENSER sur TOUT achat de 30$ OU PLUS (avant taxes) spécimen
voir en magasin pour les détails
Valide du 31 mars au 6 avril 2010 pendant les heures d'ouvertures régulières, sur votre prochain achat. Non valide sur les chèques-cadeaux, commandes sur-mesure et à domicile. Ne peut être jumelé avec aucune autre promotion.
5250, rue Paré (à l'est de Décarie, à l'arrière de la station Shell) • 514.733.7118
CENTRE GREENFIELD PARK • 3566, boul. Tashereau • 450.672.6884
CENTRE RÉGIONAL CHÂTEAUGUAY • 200, boul. d'Anjou • 450.699.6112
PLACE VERSAILLES • 7275, rue Sherbrooke est • 514.493.6666
AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO • 1311, boul. St-Bruno • 450.653.1303
CENTRE-VILLE • 354, rue Ste-Catherine ouest • 514.866.1821
D.D.O. • 2050, boul. St-Régis • 514.683.4550
LASALLE • 8469, boul. Newman • 514.365.8045
GALERIES LAVAL • 1545, boul. Le Corbusier • 450.978.1313
decor ville Fabricville SERVICE À DOMICILE GRATUIT 514.388.6600
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

RELAIS POUR LA VIE RELAY FOR LIFE
Société canadienne du cancer Canadian Cancer Society
76 événements
partout au Québec en mai et juin
En 2010, je participe!
Claudia, Julie et Marie-Ève se relaient du soir au petit matin sur la piste du Relais pour la vie. Pas de fatigue, rien que de la bonne humeur. Soutenir leur ami Sébastien, deux fois vainqueur du cancer à l'âge de 15 ans, vaut bien une nuit de marche.
Vous aussi, participez au Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer.
Avec l'argent recueilli, la Société canadienne du cancer en fait plus, pour sauver plus de vies.
célébrer rendre hommage lutter
1 888 939-3333 | cancer.ca/relais

SYSTÈME D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

La réforme est inéquitable, dit l'opposition

Certains groupes, comme les femmes et les homosexuels, risquent d'être pénalisés

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — La réforme du système d'accueil des réfugiés présentée hier par le ministre fédéral de l'Immigration, Jason Kenney, risque de pénaliser certains groupes, dont les femmes et les homosexuels, ont dénoncé des partis de l'opposition et un groupe de défense des droits des réfugiés.

Le projet de loi C-11 vise à faire passer de quatre ans et demi à un an la période au cours de laquelle un demandeur d'asile peut se voir expulser du pays si sa demande est rejetée. On espère ainsi réduire les temps d'attente actuels, qui se situent à environ 19 mois, selon le ministère de l'Immigration.

sants de pays jugés moins sécuritaires.

C-11 propose aussi deux nouvelles étapes dans l'examen d'une demande: l'audience de première instance, qui est actuellement tenue devant un commissaire indépendant de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR), serait remplacée par une audience tenue devant un fonctionnaire de la CISR.

La réforme créerait également une section d'appel capable d'entendre une nouvelle preuve, mais seulement pour les demandeurs issus de pays jugés dangereux. Les autres auraient un an après le rejet de leur demande pour demander à la Cour fédérale l'autorisation de porter cette décision en appel.

« Dans de nombreux pays qui semblent par ailleurs relativement pacifiques et "sûrs", des problèmes sérieux de persécution peuvent exister. Pourtant, ces demandeurs n'auront pas accès à l'appel disponible aux autres demandeurs. » — Le Conseil canadien pour les réfugiés



PHOTO FRED CHARTRAND, LA PRESSE CANADIENNE

« Le projet de loi répond également au fait que certaines personnes abusent de notre générosité et que bon nombre de demandeurs d'asile qui viennent au pays n'ont pas besoin de notre protection », a affirmé le ministre de l'Immigration Jason Kenney lors d'une conférence de presse à Ottawa, hier.

« Le projet de loi répond également au fait que certaines personnes abusent de notre générosité et que bon nombre de demandeurs d'asile qui viennent au pays n'ont pas besoin de notre protection », a affirmé le ministre Kenney lors d'une conférence de presse à Ottawa, hier.

Pour parvenir à ses fins, Ottawa propose de mettre sur pied ce que certains ont qualifié de « régime à deux vitesses », qui prévoit la création d'une liste de pays dits « sûrs », dont les ressortissants ne profiteront pas d'autant de recours que les ressortissants de pays jugés plus dangereux.

Le ministre de l'Immigration souhaite limiter à un an le délai au cours duquel il peut expulser un demandeur rejeté en première instance. À l'heure actuelle, ceux dont la demande d'asile est ainsi rejetée disposent d'un éventail de possibilités, dont une demande d'autorisation à la Cour fédérale, une évaluation des risques avant renvoi (ERAR) et une demande pour motif d'ordre humanitaire. Ces deux dernières options seraient toutefois interdites pendant les 12 mois suivant le rejet de la demande en première instance.

« Ce que nous faisons ici, c'est de remplacer ces appels de facto qui ne marchent pas, qui prennent des mois et des mois, avec une section d'appel aux processus très robustes », a précisé le ministre Kenney.

« Inéquitable »

Le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR), le Bloc québécois et le NPD ont tous critiqué la réforme proposée par le gouvernement Harper. Ils la considèrent comme inéquitable pour les demandeurs d'asile provenant de pays qui seraient étiquetés comme « sûrs » par le ministre de l'Immigration. Aux premières loges des victimes d'une telle approche, ont-ils mis en garde, seront les homosexuels et les femmes.

« Dans de nombreux pays qui semblent par ailleurs relativement pacifiques et "sûrs", des problèmes sérieux de persécution peuvent exister pour ces motifs. Pourtant, ces demandeurs n'auront pas accès à l'appel disponible aux autres demandeurs », a écrit le CCR dans un communiqué de presse diffusé après l'annonce.

Les autres critiques déplorent aussi que les audiences de première instance ne se tiendraient plus devant un commissaire indépendant; que le ministre nuise aux demandeurs d'asile en décrivant certains d'entre eux comme des profiteurs; et que le délai de deux mois imposé pour tenir l'audience de première instance est trop court puisque certains réfugiés sont encore traumatisés par leurs expériences passées.

Gouvernement du Canada Government of Canada

Le gouvernement du Canada permet la possession temporaire d'oiseaux migrateurs morts

Le gouvernement du Canada désire informer le public de la modification de l'alinéa 6*b*) du *Règlement sur les oiseaux migrateurs* — modification qui sera en vigueur jusqu'en septembre 2010 — afin de permettre la possession temporaire d'oiseaux migrateurs trouvés morts.

La participation du public à l'étude des oiseaux migrateurs morts étant nécessaire pour aider à réaliser des relevés concernant les virus aviaires, la possession temporaire des oiseaux migrateurs trouvés morts est permise afin de permettre leur livraison rapide aux autorités provinciales et territoriales pour analyse.

Le gouvernement du Canada est responsable, en vertu de la *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*, de veiller à ce que les oiseaux migrateurs soient protégés et conservés. L'analyse des oiseaux morts constitue, croit-on, le moyen le plus efficace de détecter des virus aviaires.

Ce que vous devez faire si vous trouvez un oiseau migrateur mort : Téléphonez au **Centre canadien coopératif de la santé de la faune** au **1-800-567-2033**.

Pour connaître les précautions à prendre lorsque vous manipulez des oiseaux sauvages, consultez le site Web de l'Agence de la santé publique du Canada à l'adresse : phac-aspc.gc.ca/influenza/fs-hwb-fr-mos-fra.php.

Pour plus de renseignements au sujet de la *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*, consultez le site Web suivant : ec.gc.ca/alef-ewe/default.asp?lang=Fr&n=3DF2F089-1

1-800-567-2033

Canada

HONDA GABRIEL

www.hondagabriel.com

Vous louez déjà une Honda ? Obtenez une réduction de taux 1%* à l'achat ou à la location de tous véhicules Honda 2010.

+

Taux d'intérêt à l'achat ou à la location à partir de 0,9%** Sur la Civic 2010 et le CR-V 2010.

CR-V LX 2WD 2010 — Location à partir de 298$▼/mois 48 mois — Transport et préparation inclus

CIVIC DX BERLINE 2010 — Location à partir de 198$▼/mois 48 mois — Transport et préparation inclus

Photos à titre indicatif seulement. ▼Offre de location sur la Civic DX berline 2010 (FA1E52AEX) avec 1240$ comptant, et sur le CR-V LX 2WD 2010 (RE3H3AEY) avec 3586$ comptant. Transport et préparation inclus. Taxes en sus. Offres sujettes à l'approbation du crédit et sont d'une durée limitée et peuvent être modifiées sans préavis. *La réduction de taux de 1% s'applique aux particuliers qui ont un véhicule Honda en location auprès de SFHI et dont les paiements sont à jour au moment de se prévaloir de l'offre. Cette réduction ne peut pas être transférée à un membre de la famille habitant à la même adresse que la personne admissible à l'offre. **Financement à l'achat ou à la location à partir de 0,9% sur modèles sélectionnés de la Civic et du CR-V. Détails chez Honda Gabriel.

Honda Gabriel

7000, Henri Bourassa Est
Montréal, Québec
www.hondagabriel.com

(514)327-7777

À TOUS NOS LECTEURS

LA PRESSE NE SERA PAS PUBLIÉE LE VENDREDI 2 AVRIL

JOYEUSES PÂQUES!



POLITIQUE

Initiative du G8 sur la santé maternelle

Harper et Clinton divisés sur l'avortement

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Les questions de la contraception et de l'avortement doivent faire partie de l'initiative du G8 sur la santé maternelle, croit la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton.

« On ne peut pas parler de santé maternelle sans parler de santé reproductive. Et la santé reproductive, ça inclut la contraception, la planification familiale et un accès légal et sécuritaire à l'avortement », a lancé sans équivoque Mme Clinton, à l'issue d'une rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays du G8, à Gatineau.

La position tranchée de la chef de la diplomatie américaine, qui s'oppose à celle du gouvernement Harper, risque fort de relancer un débat qui a déjà fait des vagues à Ottawa dans les dernières semaines.

À la fin du mois de janvier, le premier ministre Stephen Harper a annoncé que la santé maternelle et infantile dans les pays en développement sera l'une des priorités du sommet du G8 qui se tiendra en juin à Muskoka, en Ontario.

Depuis, l'opposition cherche à savoir quels seront les enjeux discutés.

Le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, avait d'abord indiqué, en comité parlementaire, que l'initiative proposée par le Canada ne contiendrait « aucune mesure de planification familiale ».

Le gouvernement s'était par la suite repris, dans ce qui avait été perçu par l'opposition comme une volte-face, et le premier ministre avait affirmé ne fermer la porte « à aucune option, y compris la contraception ».

Mais pas question de parler d'avortement, avait aussitôt ajouté M. Harper.

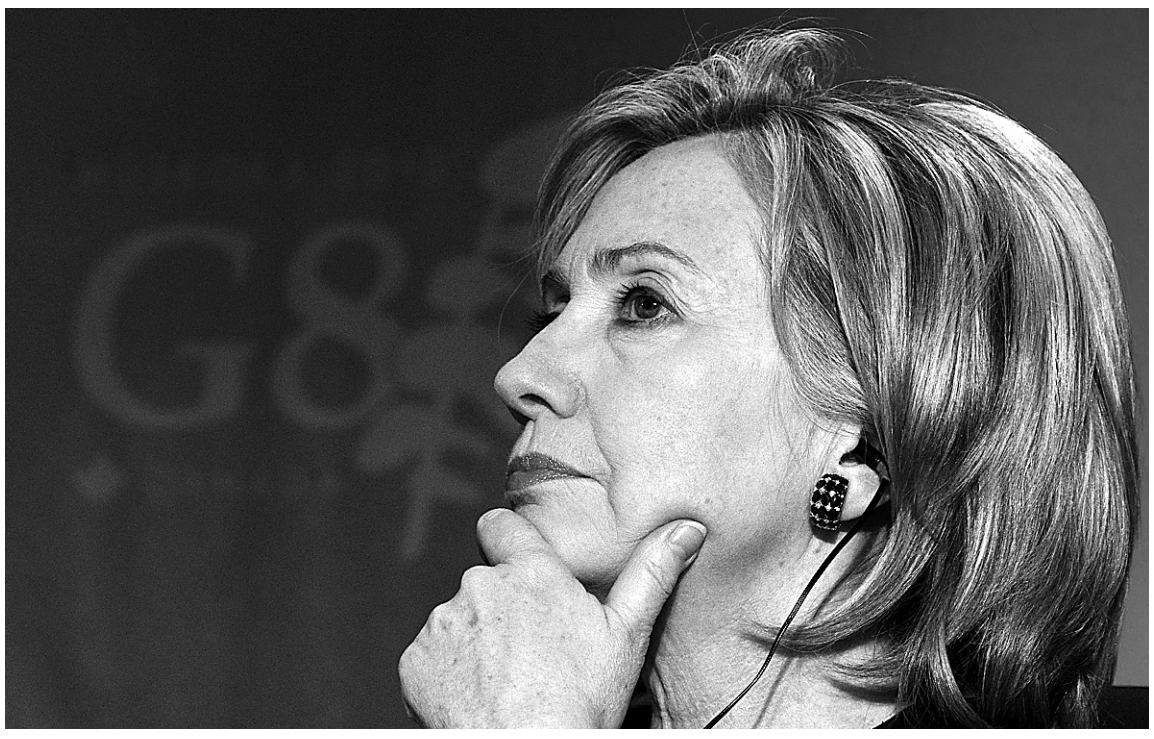


PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

« La santé reproductive, ça inclut la contraception, la planification familiale et un accès légal et sécuritaire à l'avortement », a lancé Hillary Clinton hier, à l'issue d'une rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays du G8, à Gatineau.

La question est particulièrement délicate et a aussi divisé le caucus libéral, la semaine dernière: le chef Michael Ignatieff a échoué à faire adopter une motion qui voulait forcer le gouvernement à se positionner sur la planification familiale avant le sommet du G8.

« Le taux extraordinairement élevé de mortalité maternelle dans le monde, dans des pays où les femmes n'ont pas accès à la planification familiale, est une grande tragédie », a dit hier Hillary Clinton, ajoutant qu'il s'agit d'une préoccupation majeure pour l'administration de Barack Obama.

Selon elle, la promotion des moyens de contraception, tant pour les hommes que pour les femmes, pourrait contribuer à prévenir des avortements.

Selon Hillary Clinton, la promotion des moyens de contraception, tant pour les hommes que pour les femmes, pourrait contribuer à prévenir des avortements dans les pays en développement.

Les déclarations de la secrétaire d'État américaine ont aussitôt trouvé écho sur la colline parlementaire. « Les commentaires de Mme Clinton montrent à quel point ce gouvernement et plusieurs libéraux sont déconnectés sur cette question, a jugé le chef du NPD, Jack Layton. Sa position est claire et conforme avec ce que pensent, j'en suis certain, une majorité de Canadiens. »

Pour le critique libéral Bob Rae, le programme « néo-conservateur » du gouvernement Harper nuit à sa crédibilité sur la scène internationale.

« L'idéologie du gouvernement n'est pas partagée par nos partenaires, et c'est le problème, a dit M. Rae. Nos partenaires ne vont pas prendre au sérieux un gouvernement qui vient très tard à la table pour dire qu'il faut faire quelque chose sur la santé maternelle mais qui n'a rien, franchement, à offrir de nouveau ou de clair. »

AFGHANISTAN : HARPER DIT NON

La mission militaire du Canada en Afghanistan se terminera comme prévu en 2011, a confirmé hier le premier ministre Stephen Harper, après que la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, eut ouvertement dit souhaiter que les soldats canadiens restent plus longtemps. Dans une entrevue accordée au réseau CTV en marge de la rencontre des chefs de la diplomatie des pays du G8, à Gatineau, Mme Clinton avait, lundi soir, affirmé qu'elle espérait « une présence continue » des Forces canadiennes en Afghanistan. Le premier ministre Harper a réitéré hier ce que dit la motion adoptée par le Parlement en 2008 et ajouté que le Canada pourrait continuer son intervention en Afghanistan dans les domaines de la gouvernance, du développement et de l'aide humanitaire.

Nucléaire iranien

Les ministres des Affaires étrangères du G8 ont conclu, hier, une rencontre de deux jours au cours de laquelle ils ont parlé de sécurité internationale, de terrorisme et d'énergie nucléaire.

Les ministres ont, d'une même voix, condamné le non-respect par l'Iran de ses obligations en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, ce qui soulève « d'importantes préoccupations » pour la communauté internationale, a dit le ministre Cannon, qui présidait la réunion.

Mais le G8 n'est pas le forum approprié pour discuter d'éventuelles sanctions à imposer à l'Iran, ont concédé les chefs de la diplomatie, qui ont préféré renvoyer la question au Conseil de sécurité de l'ONU.



C'est comme courir avec des ciseaux à bouts ronds.

Plus rien ne peut vous arrêter. Le Tiguan de Volkswagen possède la performance d'une sportive combinée aux caractéristiques d'un VUS des plus responsables : un ensemble surprenant qui vous offre tout sous un même toit… ouvrant panoramique en option. Découvrez la nervosité de son moteur turbo de 2,0 L développant 200 chevaux tout en profitant de la tranquillité d'esprit que vous procurent son programme de stabilisation électronique (ESP) de série, sa visibilité accrue ainsi que son système de traction intégrale 4MOTION offert en option, pour les routes un peu plus capricieuses. Pour savoir si vous êtes né pour courir, mais prudemment, visitez **vw.ca**.

Le Tiguan. La fougue responsable.

Bien équipé à partir de 27 875 $*

Das Auto.

N'essayez pas de reproduire cette prouesse à la maison. Nous avons utilisé la magie de l'informatique pour créer cette image. Aucune conduite irresponsable n'a été nécessaire.

© Volkswagen Canada 2010. Modèle européen montré. Certaines caractéristiques montrées peuvent être offertes en option ou ne pas être offertes au moment de l'achat. Volkswagen vous recommande de garder le programme de stabilisation électronique en fonction dans la plupart des conditions de conduite. *Le PDSF du modèle neuf de base Tiguan 2010 2.0 TSI Trendline avec boîte manuelle à 6 vitesses est de 27 875 $, excluant frais de transport et inspection de prélivraison de 1 580 $, assurances, immatriculation, frais du concessionnaire ou tout autres frais, droits, options et taxes applicables. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Visitez votre concessionnaire Volkswagen ou vw.ca pour les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Tiguan » et « 4MOTION » sont des marques déposées de Volkswagen AG. « Das Auto et dessin » est une marque de commerce de Volkswagen AG.

Rapport annuel d'Amnistie internationale sur la peine de mort

La Chine critiquée pour son opacité

LAURA-JULIE PERREAULT

« Nous manifestons contre les exécutions en Chine. Voulez-vous un dépliant ? » Béatrice Vaugrante avait beau arborer son plus beau sourire hier après-midi sur la place Sun Yat-Sen, dans le Quartier chinois de Montréal, trois passants sur quatre refusaient le bout de papier, pressaient le pas ou baissaient les yeux.

« Les exécutions se font dans une opacité complète. Les avocats et les familles ne sont pas mis au courant. Souvent, les corps ne sont pas retrouvés. »

« C'est toujours comme ça quand nous manifestons ici », a expliqué la présidente de la section canadienne francophone d'Amnistie internationale (AI).

L'accueil peu enthousiaste qu'ont réservé à la dizaine de manifestants ces Montréalais d'origine chinoise hier après-midi ne refroidit néanmoins pas les ardeurs de l'organisation dans sa bataille contre la peine de mort.

Hier, dans son rapport annuel de 2009 sur les condamnations à mort et les exécutions, AI a décerné le prix du pire bourreau à la Chine.

Combien de personnes y ont été exécutées l'an dernier ? À cette question, Amnistie refuse de répondre par un nombre exact. « Nous sommes certains qu'il s'agit de milliers d'exécutions, soit plus que tous les autres pays réunis, mais cette année, on ne donne pas de chiffre. Nos estimations sont toujours en dessous de la réalité, et le gouvernement chinois finit par les utiliser. Nous demandons à Pékin de divulguer ses propres chiffres », a déclaré hier M^me^ Vaugrante. En 2008, AI avait estimé que plus de 1718 détenus avaient été exécutés en Chine. « Les exécutions se font dans une opacité complète. Les avocats et les familles ne sont pas mis au courant. Souvent, les corps ne sont pas retrouvés. »

La Chine n'a pas été la seule à mettre des prisonniers à mort l'an dernier : 17 autres pays ont exécuté au moins 714 personnes en 2009. La République islamique d'Iran, qui a connu une importante crise politique, a exécuté au moins 388 personnes, dont 112 entre la tenue des élections présidentielles et l'investiture du président Mahmoud Ahmadinejad, huit semaines plus tard. L'Iran, avec l'Arabie Saoudite, a été le seul pays à exécuter des mineurs.

Dans les Amériques, des exécutions ont eu lieu dans un seul pays : les États-Unis. D'ailleurs, hier soir, Franklin Alix Jr., reconnu coupable d'un meurtre commis en 1998, a reçu une injection létale au Texas. Cet État est à lui seul responsable de 24 des 52 exécutions qui ont eu lieu l'an dernier aux États-Unis. « Ce gars-là a des enfants, une ex, des parents qui subissent les contrecoups de son exécution », a déploré hier Charles Perroud, un militant d'Amnistie qui correspondait avec le condamné à mort depuis quelques années.

Malgré la hausse du nombre des exécutions dans certains pays, Amnistie internationale note dans son rapport des baisses importantes dans d'autres. Pour la première fois l'an dernier, aucune exécution n'a eu lieu en Europe. Même constat en Afghanistan, au Pakistan, en Mongolie et en Indonésie.

LE PALMARÈS DES BOURREAUX

Quels pays exécutent le plus grand nombre de prisonniers ? Dans un nouveau rapport rendu public hier, Amnistie internationale a donné sa réponse :

1- Chine. Pas de statistique exacte, mais on estime à plusieurs milliers les exécutions.
2- Iran. Au moins 388.
3- Irak. Au moins 120.
4- Arabie Saoudite. Au moins 69.
5- États-Unis: 52.
6- Yémen. Au moins 30.
7- Soudan. Au moins 9.
8- Vietnam. Au moins 9.
9- Syrie. Au moins 8.
10- Japon: 7.

Source : *Condamnations à mort et exécutions en 2009*, Amnistie internationale.

Un adolescent tué à Gaza lors de la « Journée de la terre »

D'APRÈS L'AFP

GAZA — La « Journée de la terre », commémorée chaque année par les Palestiniens et les Arabes israéliens pour protester contre les spoliations foncières, a été endeuillée hier par la mort d'un adolescent à Gaza, touché par des tirs israéliens, selon les services d'urgence locaux.

Onze autres Palestiniens ont été blessés par balles, dont des enfants, lors des marches marquant la Journée de la terre dans la bande de Gaza, a déclaré à l'AFP Moawiya Hassanein, chef des services d'urgences palestiniens à Gaza.

Mohammed Zeid al-Fermawi, 15 ans, a été tué par des tirs israéliens alors qu'il s'approchait de la clôture de sécurité séparant l'enclave palestinienne du territoire israélien, à l'est de la ville de Rafah, selon des sources médicales et des témoins.

La journée commémore la mort de six Arabes israéliens en 1976 durant une manifestation contre la confiscation de terres arabes par Israël.

L'armée israélienne a démenti être impliquée dans cet incident.

Selon des témoins, l'adolescent était arrivé en avance à proximité de la barrière frontalière afin de participer à un rassemblement pour la Journée de la terre, en souvenir de la mort de six Arabes israéliens en 1976 durant une manifestation contre la confiscation de terres arabes par Israël.

Un autre adolescent, âgé de 14 ans, a été blessé par balle au cours d'une marche similaire dans le camp de réfugiés de Maghazi (au centre de la bande de Gaza), a précisé M. Hassanein.

Enfin, 10 protestataires, dont des enfants, ont été blessés lors d'un défilé de plusieurs centaines de personnes jusqu'à la frontière à l'est de la ville de Khan Younès (dans le sud de la bande de Gaza), selon le D^r^ Hassanein. Un garçon de 9 ans, Raid Abou Namous, est dans un état grave, ont précisé des sources hospitalières.

Les manifestants ont lancé des pierres contre les soldats israéliens stationnés le long de la clôture, qui ont riposté par des tirs à balles réelles, selon des témoins.

Interrogée, l'armée israélienne a expliqué qu'elle avait ouvert le feu « en suivant la procédure » dans une « zone de guerre » interdite aux Palestiniens.

La Journée de la terre a également été marquée par des manifestations en Israël, dans la ville majoritairement arabe de Sakhnin, ainsi que dans les territoires occupés.

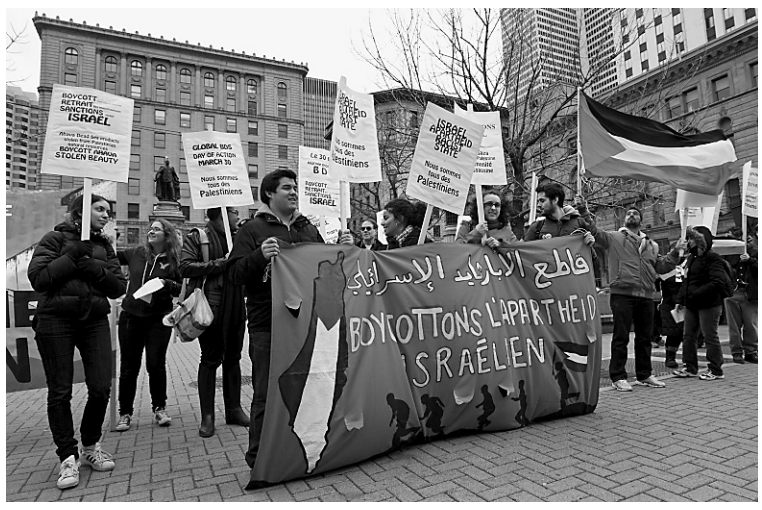


PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Des sympathisants de la cause palestinienne ont manifesté, hier, au carré Philipps à Montréal, pour dénoncer « l'apartheid israélien ».

Mort de Benazir Bhutto

La publication du rapport de l'ONU repoussée à la demande du Pakistan

D'APRÈS L'AFP

NEW YORK — Le Pakistan est intervenu *in extremis* hier pour demander aux Nations unies de surseoir à la publication d'un rapport qui s'annonce délicat sur l'assassinat de son ex-première ministre Benazir Bhutto, sans donner d'explication à sa démarche, selon l'ONU.

Le porte-parole de l'ONU, Martin Nesirky, a annoncé à la presse que le secrétaire général, Ban Ki-moon, avait accédé à « une requête urgente du président du Pakistan, lui demandant de reporter la présentation du rapport jusqu'au 15 avril ».

Le document, préparé par une commission indépendante appointée par l'ONU qui a commencé son enquête le 1^er^ juillet dernier, devait être remis à M. Ban aujourd'hui.

Le président pakistanais, Asif Ali Zardari, est le veuf de M^me^ Bhutto. Il lui a succédé de facto à la tête du Parti du peuple pakistanais, au pouvoir.

M. Nesirky n'a pas divulgué la raison pour laquelle Islamabad avait demandé ce report, affirmant ne pas la connaître.

« Le rapport est achevé et prêt à être publié », a-t-il souligné. Quant à la raison, « vous devrez la demander aux autorités pakistanaises », a-t-il dit en réponse à un journaliste.

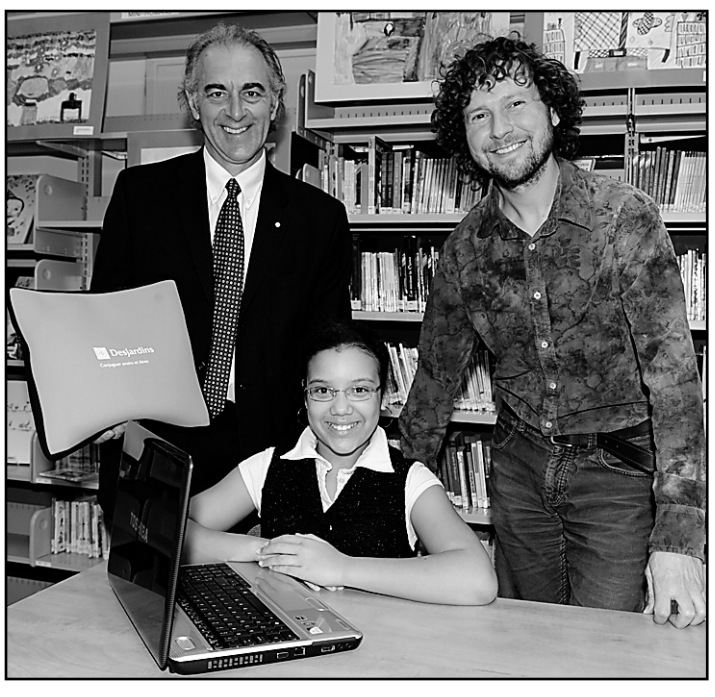
Une porte-parole de l'ONU à Islamabad a indiqué hier matin que tous les bureaux de l'organisation au Pakistan resteraient fermés pendant trois jours par mesure de sécurité.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Programme éducatif Desjardins – La Presse

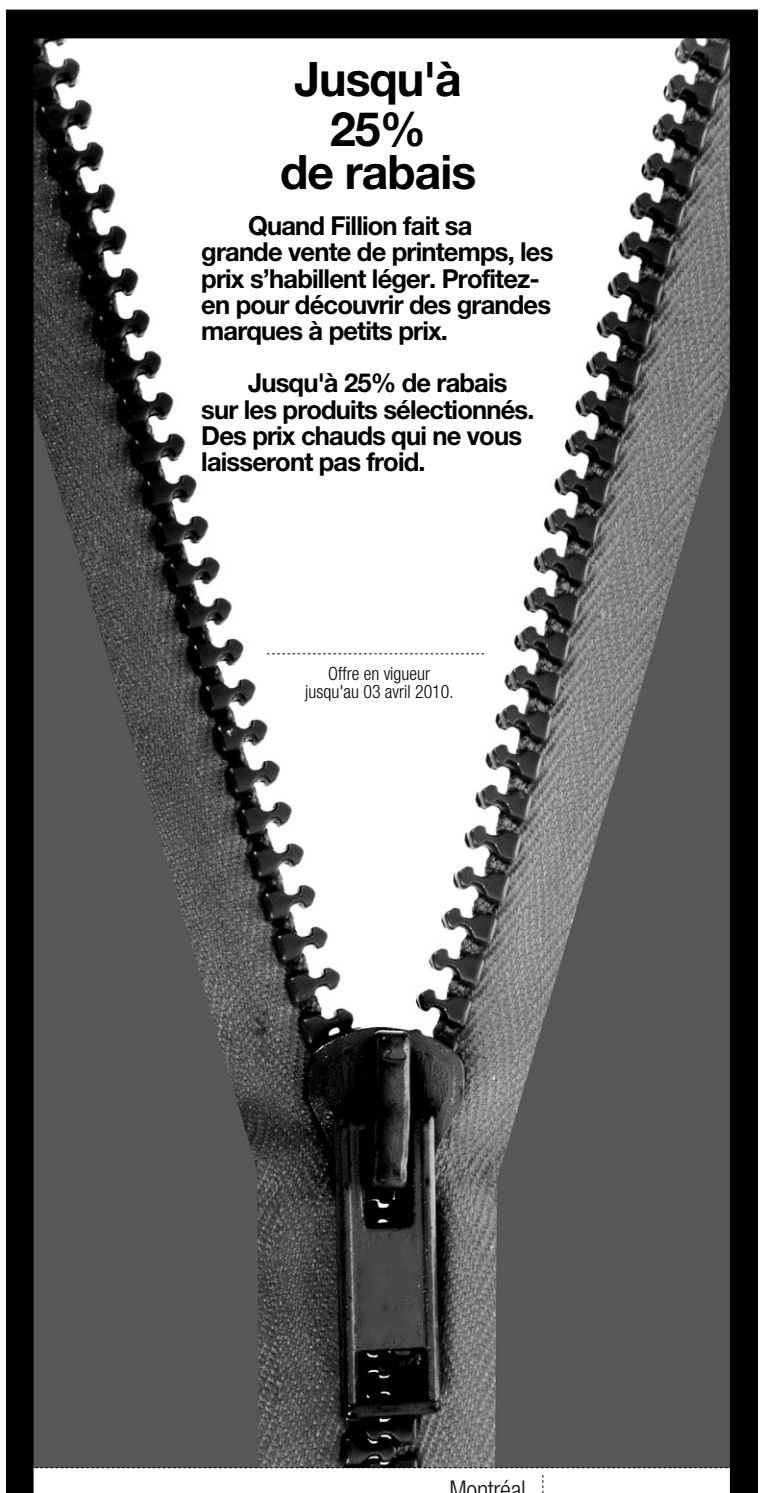
Parrainé par le Mouvement des caisses Desjardins, le Programme éducatif Desjardins – La Presse permet à des écoles secondaires de l'île de Montréal de recevoir des exemplaires de *La Presse* dans les salles de cours. Le quotidien est ainsi mis à la disposition des enseignants et des élèves comme outil pédagogique qui contribue à stimuler l'apprentissage du français.

Tout au long de l'année, cette distribution s'accompagne d'activités qui permettent aux élèves de gagner des prix de participation dont des ordinateurs portables.



En participant au concours, Annabel Collin, élève de l'école secondaire Paul-Bruchési, a remporté le grand prix du mois de février. Sur la photo, Serge Ménard, directeur général de la Caisse populaire Desjardins du Mont-Royal, la gagnante Annabel Collin et son professeur Pascal Héon.

Desjardins LA PRESSE



LE TOUR DU GLOBE

IRAK

Allaoui s'en prend à l'Iran

Le laïque Iyad Allaoui a accusé l'Iran de « perturber » le processus de formation du nouveau gouvernement irakien et de vouloir l'empêcher de devenir premier ministre. Le Bloc irakien de M. Allaoui est arrivé en tête des législatives, en obtenant 91 sièges au Parlement, contre 89 pour l'Alliance pour l'État de droit (AED) du premier ministre sortant Nouri al-Maliki. Mais il doit encore conclure des alliances pour former un gouvernement de coalition. – AFP

COLOMBIE

Otage libéré

L'un des deux plus anciens otages de la guérilla colombienne des FARC a été libéré dans le sud de la Colombie et remis à une mission humanitaire venue le chercher. La chaîne vénézuélienne Telesur a montré des images de Pablo Emilio Moncayo, enlevé le 21 décembre 1997 à l'âge de 18 ans, aux côtés de la sénatrice colombienne Piedad Cordoba (du Parti libéral, de l'opposition). La diffusion de ces images a entraîné une vive réaction du gouvernement colombien. – AFP

ÉTATS-UNIS

Le pape accusé

Un homme désirant garder l'anonymat qui affirme avoir été victime de violences sexuelles par un prêtre catholique pédophile a accusé hier le Vatican et le pape Benoît XVI d'avoir protégé ce prêtre en le maintenant à son poste, selon son avocat. Des documents obtenus montrent que le nonce apostolique – le représentant du pape aux États-Unis – avait demandé à l'Église de Miami de protéger le père Ernesto Garcia Rubio. – AFP

LES MOTS DU JOUR

« Les complices et les organisateurs (...) se sont planqués et c'est une question d'honneur pour les forces de l'ordre que de curer les égouts et de les sortir à la lumière du jour. »

– Le premier ministre russe Vladimir Poutine, au lendemain des attentats dans le métro de Moscou.



PHOTO AFP

Vladimir Poutine au chevet d'une victime des attentats de Moscou.

MASSACHUSETTS

Neuf adolescents accusés après le suicide d'une élève

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Elle se faisait insulter dans la cour d'école. Des injures apparaissaient sur l'écran de son téléphone portable. Des élèves la frappaient. Les enseignants ne s'en mêlaient pas.

Le harcèlement a duré trois mois. Il a pris fin le 14 janvier, quand Phoebe Prince, 15 ans, s'est pendue dans un placard en revenant de l'école.

Ce jour-là, Phoebe Prince avait été frappée dans la bibliothèque et dans les couloirs. Après la classe, une élève lui avait lancé une canette en l'insultant publiquement.

Le drame a secoué la petite ville de South Hadley, dans le Massachusetts, où Phoebe Prince et sa famille avaient emménagé après avoir quitté l'Irlande l'automne dernier.

Lundi, l'histoire de Phoebe a fait les manchettes aux États-Unis, quand des accusations criminelles ont été portées contre neuf élèves de l'école, une mesure radicale et inhabituelle.



PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Des jeunes ont tenu une manifestation devant l'école secondaire de South Hadley au lendemain du suicide de Phoebe Prince, en janvier dernier. L'adolescente s'est pendue après des mois de harcèlement par des élèves de son école.

Selon la procureure Elizabeth D. Scheibel, les accusés cherchaient à rendre la vie impossible à Phoebe Prince pour qu'elle quitte l'école.

« Notre enquête a révélé qu'une campagne de harcèlement était dirigée contre Phoebe. Le comportement des accusés a largement dépassé les limites des querelles normales entre adolescents. »

Deux garçons et quatre filles âgés de 16 à 18 ans sont accusés de harcèlement criminel, de voies de fait et de violation des droits civiques. Les deux garçons sont accusés de viol sur une personne mineure. Le nom des trois autres accusés, qui ont moins de 16 ans, sont frappés d'un interdit de publication. Aucune date n'a encore été fixée pour le procès.

Menaces constantes

Les attaques ont commencé l'hiver dernier. Phoebe Prince a eu une liaison avec un garçon populaire de l'école. Cet épisode semble avoir mis le feu aux poudres : un groupe de jeunes filles a commencé à lui faire la vie dure.

Selon l'enquête, M^lle^ Prince se faisait traiter de « pute irlandaise » plusieurs fois par jour et recevait des menaces par messagerie texte. La campagne s'est aussi propagée sur Facebook, où des élèves publiaient des insultes sur la page de la jeune fille.

Les enquêteurs ont interrogé les filles impliquées dans le harcèlement. Quelques jours plus tard, selon le *Boston Globe*, certaines filles ont confié à des amis avoir joué la comédie devant eux.

L'enquête a également révélé que des enseignants et des membres de la direction de l'école secondaire de South Hadley, une petite ville située à 150 km de Boston, étaient au courant de la campagne de harcèlement mais n'ont rien fait pour y remédier.

« L'action, ou plutôt l'inaction de certains adultes à l'école est troublante », a signalé M^me^ Scheibel. Toutefois, le comportement du personnel ne viole aucune loi au Massachusetts. La direction de l'école refuse de réagir aux accusations.

Quarante États américains interdisent nommément le harcèlement à l'école. Une telle loi est en préparation depuis quelques mois au Massachusetts et devrait être promulguée avant la fin de l'année.

Obama et Sarkozy s'affichent plus proches que jamais



PHOTO SAUL LOEB, AGENCE FRANCE-PRESSE

Les deux chefs d'État ont tenu à donner à leur conférence de presse une tonalité complice et décontractée et ne tarissaient pas de compliments l'un envers l'autre.

D'APRÈS AFP ET AP

WASHINGTON — On les disait distants ou agacés l'un par l'autre, ils se sont affichés hier comme les meilleurs partenaires du monde.

Les présidents américain Barack Obama et français Nicolas Sarkozy ont rivalisé de compliments hier à Washington pour célébrer l'excellence de leur relation. Ils se sont dits d'accord sur tous les grands dossiers : l'Afghanistan, la menace nucléaire en Iran, la colonisation israélienne ou la régulation financière.

« Le président Sarkozy et moi-même avons réaffirmé les liens durables entre nos deux pays », a déclaré Barack Obama au terme d'une heure d'entretien dans le bureau Ovale, soulignant que la France est l'un des « plus proches alliés » des États-Unis.

« Avec le leadership du président Sarkozy, la France occupe sa juste place en Europe, dans le monde », a estimé le président américain. « Nous sommes partenaires face à des défis mondiaux que nous allons relever ensemble, et je crois que nous n'avons jamais été plus proches. »

« Rarement dans l'histoire de notre pays la communauté de vues a été aussi identique entre les États-Unis d'Amérique et la France », s'est aussitôt félicité M. Sarkozy.

Nicolas Sarkozy a instauré le tutoiement avec son homologue, lui lançant : « Je te fais confiance. »

Les deux chefs d'État ont tenu à donner à leur conférence de presse une tonalité complice et décontractée et ne tarissaient pas de compliments l'un envers l'autre.

La visite du couple Sarkozy aux États-Unis « est l'occasion de rendre au président de la République et au peuple français ce qu'ils nous ont offert », a ainsi déclaré Barack Obama, qui a souligné que sa famille avait fait « un séjour très agréable à Paris » en juin 2009.

De son côté, Nicolas Sarkozy a instauré le tutoiement avec son homologue, lui lançant : « Je te fais confiance » à propos de l'appel d'offres pour les avions ravitailleurs de l'armée américaine, et le félicitant de nouveau pour sa réforme de la santé.

Sur le fond, les présidents français et américain se sont montrés d'accord sur tous les grands dossiers abordés lors de leur entretien. « Nous nous comprenons (...) Il nous faut résoudre ensemble des problèmes qui nous concernent ensemble », a assuré M. Obama.

Nicolas Sarkozy et sa femme Carla ont quitté la Maison-Blanche vers 20h30 à l'issue de leur dîner privé les Obama qui a conclu leur visite de deux jours aux États-Unis.

Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-138

CRTC — Canada

Le Conseil tiendra une audience à partir du 10 mai 2010 à 9 h, au Centre de conférences, Portage IV, 140, promenade du Portage, Gatineau (Québec), afin d'étudier les demandes suivantes. Date limite pour le dépôt des interventions/observations : **9 avril 2010.**

- **Fight Media Inc.** – autorisation d'acquérir, dans le cadre d'une réorganisation intrasociété, l'actif des entreprises de station de télévision spécialisée de catégorie 2 connues sous le nom de The Fight Network et Le Réseau des Combats, de The Fight Network Inc. (TFN Inc.) – L'ensemble du Canada
- **Diffusion Metromedia CMR inc.** – renouvellement de licence de station de radio commerciale de langue anglaise CFQR-FM Montréal – Montréal (Québec)

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation **CRTC 2010-138** sur le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

#086

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-141

CRTC — Canada

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : **15 avril 2010.**

- **Canwest Television GP Inc.** – modification de licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de station spécialisées de catégorie 1, Mystery TV, The Independant Film Channel, the Health Channel – L'ensemble du Canada
- **Canwest Media Inc.** – modification de licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de station spécialisées de langue anglaise, Food Network Canada, HGTV Canada, History Television, TVTropolis, Slice – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation **CRTC 2010-141** sur le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

#087

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du 2010-03-30

La Quotidienne : 3 317 ; 4 3421

Triplex : 03 29 31 35 36

Banco : 02 06 08 11 12 13 14 16 21 24 29 35 36 43 47 48 53 60 61 69

Astro : Jour 31 – Mois JANVIER – Année 00 – Signe TAUREAU

Extra 2845348

Gagnant à vie! Annonce du gagnant de 1 000 $ par semaine à vie sur les ondes de NRJ le 1er avril!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/video

FRANCE

L'interdiction totale du niqab jugée contraire à la Constitution

Le gouvernement français, qui promet depuis des mois de légiférer de la manière « la plus large possible » pour empêcher le port de la burqa et du niqab, ne pourra les interdire purement et simplement sans contrevenir à la Constitution, a prévenu hier le plus haut tribunal administratif du pays. La décision risque de freiner l'élan du président Nicolas Sarkozy, qui veut donner un nouveau tour de vis à une politique sensiblement plus restrictive que celle du gouvernement québécois.



PHOTO ALAIN JOCARD, AGENCE FRANCE-PRESSE

Contrairement au gouvernement de Jean Charest, qui n'entend pas légiférer au-delà du niqab et de la burqa, la loi française ne permet pas le port du voile (hijab) dans la fonction publique. Sur notre photo, des femmes voilées lors d'une manifestation à Tours en février dernier.

MARC THIBODEAU

PARIS — Alors que la droite songe à durcir les pratiques en vigueur, l'État français vient de démontrer de nouveau qu'il ne badine pas avec les fonctionnaires qui refusent de se conformer à ses exigences en matière de laïcité.

Le comité de discipline de la préfecture de police de Paris a recommandé il y a quelques semaines la suspension pour 2 ans, dont 18 mois avec sursis, d'une agente de surveillance de la capitale affectée à la circulation, soit l'équivalent de 6 mois de suspension sans solde.

Selon les autorités, l'agente en question, que l'on désigne sous le nom de Nora B., s'est vu reprocher à plusieurs reprises de porter le voile dans le service de police où elle est affectée.

Elle a été suspendue de ses fonctions en novembre en attendant le dénouement du processus disciplinaire.

« Elle est déçue, c'est normal, mais qu'est-ce qu'elle peut faire ? C'est le plus fort qui fait la loi », a déclaré hier à *La Presse* le conjoint de la policière lors d'une brève entrevue téléphonique.

Nora B. a déjà expliqué au journal *Metro* que ses difficultés avaient commencé il y a plusieurs années lorsque certains supérieurs se sont mis à l'admonester parce qu'elle portait sous sa casquette un filet pour retenir ses cheveux, qu'ils assimilaient à un foulard.

Devoir de neutralité

En réaction à la pression exercée, elle a entrepris de garder le voile qu'elle porte dans le privé jusqu'à l'entrée du bâtiment où elle devait se rendre pour travailler, puis, finalement, jusqu'au vestiaire.

« Je ne l'ai gardé qu'une journée pendant le service car j'étais à bout, et encore, j'étais dans les bureaux ce jour-là et je n'étais pas en uniforme », a-t-elle souligné.

Contrairement au gouvernement de Jean Charest, qui n'entend pas légiférer au-delà du niqab et de la burqa, la loi française ne permet pas le port du voile (hijab) dans la fonction publique.

Plusieurs cas ont fait les manchettes dans les dernières années, notamment à Lyon, où une fonctionnaire des transports a contesté devant les tribunaux une suspension découlant du port du voile.

L'ex-premier ministre Dominique de Villepin avait fait circuler en 2007 une « charte de la laïcité » dans laquelle il est précisé que « tout agent public a un devoir de stricte neutralité ».

« Le fait (…) de manifester ses convictions religieuses dans l'exercice de ses fonctions constitue un manquement à ses obligations », souligne le document, préparé avec l'aide du Haut Conseil à l'intégration (HCI).

Rapport crucial

Ce conseil, qui agit à titre consultatif auprès du gouvernement, vient de transmettre au premier ministre François Fillon un rapport qui recommande d'étendre l'obligation de neutralité aux élus ainsi qu'à des collaborateurs occasionnels de l'État, comme les jurés ou encore les mères qui agissent à titre d'accompagnatrices dans les sorties scolaires.

Ces recommandations, qui visent à « réaffirmer » la laïcité de l'État et non à défendre une « laïcité dure », au dire du HCI, sont mises de l'avant alors que le gouvernement français réitère son intention de légiférer pour interdire la burqa et le niqab.

Comme il l'a déjà dit à plusieurs reprises, le premier ministre a déclaré lundi qu'il souhaitait faire adopter une loi permettant l'interdiction « la plus large possible ».

Le Conseil d'État a cependant prévenu hier, dans un rapport commandé il y a quelques mois, que toute loi visant à interdire purement et simplement le port du voile intégral risquerait d'être renversée.

La plus haute juridiction administrative du pays recommande plutôt aux élus de baser une éventuelle interdiction sur la notion de sécurité publique et de l'appliquer dans des « circonstances particulières en temps et en lieu ».

Les préfets pourraient se voir attribuer le pouvoir d'interdire le voile intégral dans des manifestations sportives ou des établissements comme les banques ou les bijouteries ainsi que dans les lieux où sont rendus les services publics.

Le rapport laisse une grande latitude au gouvernement, qui promet de procéder dans les semaines qui viennent.

En Belgique

La Belgique devrait pour sa part franchir aujourd'hui une étape décisive vers l'interdiction totale du voile islamique intégral dans l'« espace public », donc y compris dans la rue.

La commission de l'Intérieur de la Chambre des représentants (députés) doit voter aujourd'hui sur cette proposition de loi,qui prévoit que les personnes qui « se présenteront dans l'espace public le visage masqué ou dissimulé, en tout ou en partie, par un vêtement de manière telle qu'ils ne soient plus identifiables » seront punies d'une amende ou d'une peine de prison d'un à sept jours. Des exceptions sont prévues pour les manifestations festives telles que les carnavals.

SARKOZY REVIENT À LA CHARGE

Le président Nicolas Sarkozy est intervenu publiquement à plusieurs reprises au cours de la dernière année pour critiquer le port de la burqa et du niqab. Il l'a d'abord fait l'été dernier en intervenant dans un débat lancé par des élus municipaux qui s'inquiétaient du phénomène. La polémique qui a suivi s'est ensuite fondue dans un débat plus vaste sur l'identité nationale. Bien que le débat en question ait largement fait le jeu du Front national lors des élections municipales, Sarkozy est revenu sur la question la semaine dernière dans son bilan postélectoral. « Trop longtemps, nous avons supporté les atteintes à la laïcité, à l'égalité de l'homme et de la femme… Ce n'est plus supportable. Le voile intégral est contraire à la dignité de la femme. La réponse est l'interdiction du voile intégral », a-t-il souligné. Le Conseil d'État a prévenu hier, comme l'avaient déjà fait les membres d'une mission parlementaire, que la notion de dignité humaine ne pouvait être invoquée pour soutenir une loi puisqu'elle se heurte au principe « d'autonomie personnelle ». – Marc Thibodeau

Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-156

CRTC

Canada

Le Conseil a été saisi de la demande suivante. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : **20 avril 2010.**

- **CTVglobemedia Inc.** – modification de licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de station spécialisée de langue française connue sous le nom Le Réseau des sports (RDS) – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation **CRTC 2010-156** sur le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

#089

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



FORUM

LA PRESSE

André Desmarais › Président du conseil d'administration
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Un budget historique



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Le ministre des Finances, Raymond Bachand, avait annoncé une « révolution culturelle » dans le contrôle des dépenses de l'État québécois. Le budget qu'il a présenté hier amène en effet une révolution, mais celle-ci porte moins sur le contrôle des dépenses que sur les façons dont seront financés les services publics. Le gouvernement cesse de faire croire aux Québécois qu'ils peuvent avoir le beurre et l'argent du beurre: s'ils tiennent aux généreux programmes sociaux qu'ils se sont donnés au fil des ans, ils vont devoir payer davantage.

Le vent va souffler fort. Le gouvernement doit tenir bon.

Surtout, contrairement à ce qui fut le cas dans le passé, le gouvernement ne se contente pas d'augmenter les impôts et de tout envoyer au fonds consolidé. Il prélèvera plutôt des contributions spécifiques, versées à des fonds réservés (santé, universités, infrastructures de transports, réduction de la dette). Les contribuables paieront plus, mais ils sauront où va leur argent.

Le prélèvement d'une « contribution santé » est particulièrement révolutionnaire dans le contexte québécois. Depuis plusieurs années, les coûts du système de santé croissent d'au moins 5 % par année alors que les revenus du gouvernement augmentent de moins de 4 %. Dorénavant, l'écart entre ces deux courbes sera comblé par une contribution directe des citoyens, contribution qui sera versée à un Fonds pour le financement des établissements de santé. D'ici trois ans, chaque adulte québécois, sauf s'il est particulièrement démuni, paiera un montant atteignant 200 $ par année en 2012. Il est écrit dans le ciel que par la suite, cette contribution augmentera chaque année, peu importe le parti au pouvoir. Les contribuables deviendront forcément plus conscients du coût pharaonique du système de santé.

S'ils tiennent à leurs généreux programmes sociaux, les Québécois vont devoir payer davantage.

Les Québécois veulent des infrastructures de transport de qualité. La taxe sur l'essence sera haussée de 4 ¢ le litre sur quatre ans. Les 480 millions ainsi recueillis chaque année seront intégralement versés à un fonds consacré aux infrastructures.

La rencontre économique de Lévis, en janvier dernier, a dégagé un consensus clair: l'éducation, en particulier la formation universitaire, doit être la priorité du Québec. Le budget Bachand annonce donc une augmentation des droits de scolarité universitaire à compter de 2012, augmentation dont les modalités restent à déterminer, mais qui sera sans doute substantielle.

Tous les économistes affirment que l'État québécois doit absolument diminuer sa dette. À cette fin, le gouvernement prévoit que le prix du bloc patrimonial de l'électricité, gelé depuis une décennie, augmentera de 36 % sur cinq ans à compter de 2014. La facture d'électricité d'un particulier augmentera en moyenne de 3,7 %, en plus des hausses annuelles habituelles. Le gouvernement encaissera ainsi 1,6 milliard qu'il investira dans le Fonds des générations, consacré à la réduction de la dette.

■■■

De diverses manières au cours des derniers mois, les Québécois ont fait savoir qu'avant de leur en demander davantage, le gouvernement devait faire le ménage dans sa cour. Le budget Bachand s'engage résolument dans cette voie, même si les mesures concrètes que prendront les ministères et organismes publics ne sont pas encore connues. La croissance des dépenses du gouvernement sera limitée à 2,8 % à compter de l'an prochain, comparativement aux 4,8 % enregistrés au cours des dernières années. Les dépenses administratives, notamment pour les voyages et la publicité, seront réduites de 25 %. Cela ne suffira pas à atteindre la cible; si le gouvernement garde le cap, des programmes devront être sacrifiés.

Selon Québec, 60 % de l'effort nécessaire pour rétablir l'équilibre budgétaire sera fait par le gouvernement et 40 % par les contribuables. Le fait que cette portion fasse plus mal dans l'immédiat ne signifie pas que l'autre partie de l'équation est insignifiante. Contraindre à ce point la croissance des dépenses publiques relèvera du tour de force.

Les Québécois de classe moyenne seront furieux d'avoir à verser quelques centaines de dollars de plus par année au gouvernement. La réalité implacable, pourtant, c'est qu'à moins d'être prêts à se priver de certains services, ils devront se résigner à payer davantage.

Le vent va souffler fort au cours des prochaines semaines. L'opposition ne se privera pas de dénoncer la « taxe Charest sur la santé » (PQ) et « les deux mains dans les poches des Québécois » (ADQ). Québec doit tenir bon, de sorte que la province prenne enfin ce virage historique en matière de finances publiques. Tous ceux qui, au nom d'une vision lucide de l'avenir, avaient proposé une telle politique ont aujourd'hui le devoir d'appuyer le gouvernement.



PHOTO MATHIEU BELANGER, REUTERS
Le ministre des Finances, Raymond Bachand.



DROITS RÉSERVÉS / **serge.chapleau@lapresse.ca**

CYBERPRESSE.CA

PLACE PUBLIQUE

EXCLUSIF À CYBERPRESSE

Le déclin de la compétitivité américaine
cyberpresse.ca/competitivite



PHOTO ARCHIVES BLOOMBERG NEWS ›

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Êtes-vous fidèle à votre employeur? par Ariane Krol
cyberpresse.ca/edito

AILLEURS SUR LE WEB

Le retour du terrorisme à Moscou
cyberpresse.ca/moscou

OPINION

AVANTAGE RUSSIE

La nouvelle limite très basse en armes nucléaires maintient la parité entre Moscou et Washington

JACQUES LÉVESQUE



L'auteur est professeur de science politique à l'UQAM.

Pour Barack Obama, un succès à l'arraché en entraîne un autre.

Quelques jours à peine après le vote historique qui a permis la promulgation de la loi sur l'assurance-santé dont il avait fait l'enjeu principal de sa politique intérieure, le président américain remporte son plus important succès tangible, en matière de politique internationale cette fois. Washington et Moscou ont enfin annoncé une entente sur les termes d'un nouveau traité de réduction importante des arsenaux nucléaires stratégiques des deux protagonistes de la guerre froide.

Depuis des mois, des exigences supplémentaires de Moscou en bloquaient la finalisation. Deux longues conversations téléphoniques entre MM. Obama et Medvedev, suivies de la visite d'Hillary Clinton à Moscou le 18 mars, n'avaient pas encore levé un obstacle persistant.

Le nouveau traité qui sera signé dans les prochaines semaines réduira à 1550 le nombre des charges nucléaires opérationnelles des deux parties, et plus important encore, le nombre de vecteurs permettant leur lancement sera réduit de moitié, soit de 1600 à 800. À l'époque de la guerre froide, les premières se chiffraient dans les 10 000 et les seconds, à près de 3000.

Après les échecs politiques rencontrés avec Israël et l'Iran, ce succès est important pour M. Obama en ce qu'il lui permet de renouer avec les grands objectifs idéalistes du début de sa présidence. Pour éviter de sanctionner indéfiniment une inégalité colossale entre les États signataires, le Traité de non-prolifération de l'arme nucléaire de 1968 stipulait que ceux qui en étaient déjà détenteurs devaient réduire leurs arsenaux et tendre (sans échéance précise, bien sûr) à leur élimination. C'est cette disposition qui avait été pratiquement oubliée, que M. Obama a voulu mettre à l'ordre du jour avant son voyage à Moscou de juillet dernier. Il avait indiqué qu'à terme, l'exemple donné par les deux principales puissances nucléaires leur permettrait mieux de presser les plus petites (y compris Israël) de réduire le leur dans un mouvement incitatif qui légitimerait davantage les exigences américaines de non-accès à l'arme nucléaire par l'Iran et autres aspirants.

Un succès était d'autant plus urgent que M. Obama avait convoqué depuis l'an dernier un « sommet sur la sécurité nucléaire » qui doit se tenir à Washington du 10 au 15 avril prochain et réunir plus de 40 États, et qui doit être suivi d'une conférence internationale sur le renforcement de la non-prolifération. L'absence d'un accord avec Moscou aurait enlevé tout élan à ces grands événements.

Pour M. Obama, l'absence d'un accord avec Moscou aurait enlevé tout élan au « sommet sur la sécurité nucléaire » qui doit se tenir à Washington du 10 au 15 avril.



Sachant fort bien qu'en situation de faiblesse relative, Obama avait grand besoin d'afficher un résultat, la Russie laissait planer l'incertitude sur l'accord afin d'obtenir des avantages supplémentaires.

Tel qu'il est, l'accord lui est déjà très favorable. Un grand nombre de ses missiles stratégiques sont devenus désuets et auraient dû être mis au rebut de toute façon, sans qu'elle ait les moyens de les remplacer. La nouvelle limite très basse de leur nombre permet donc à la Russie de maintenir la parité avec Washington. Elle aurait voulu que le nouveau traité impose des limites relativement précises aux projets américains de défense antimissiles. Elle considère que la capacité de dissuasion des missiles qui lui resteront pourra être graduellement réduite sans leur limitation. Elle n'a pas les capacités de mettre les États-Unis dans une situation similaire.

Moscou a dû se contenter de la mention dans le traité d'une interdépendance entre les deux systèmes d'armements et d'une disposition qui pourrait lui permettre de s'en retirer avec préavis si elle estimait sa sécurité menacée par des circonstances nouvelles. M. Obama a pu faire comprendre à ses interlocuteurs russes que le Sénat américain ne ratifierait jamais (à majorité requise des deux tiers) un traité leur faisant trop de concessions sans contreparties comparables.

Depuis des mois, la Russie laissait entendre qu'elle se joindrait à des sanctions à l'égard de l'Iran, à défaut d'accord sur le contrôle de son uranium enrichi. Elle voyait là une des contreparties implicites qu'elle offrait. Il reste à voir si elle fera en sorte comme dans le passé, que le Conseil de sécurité de l'ONU en reste à des sanctions minimales, très en deçà de ce que recherche Washington. Il y a toutes les chances qu'elle demeure pour M. Obama une partenaire très coriace.

À BIEN Y PENSER

Il y a bien plus scandaleux que le prix exigé pour stationner à l'aéroport Montréal-Trudeau. Comparez les frais exorbitants exigés par les aéroports canadiens aux transporteurs aériens pour leur permettre d'atterrir ici. Vous comprendrez peut-être mieux pourquoi il en coûte moins cher d'aller à Paris que de voyager chez nous. Avez-vous vu le prix d'un billet pour Vancouver, les Îles-de-la-Madeleine ou Saguenay? — Richard Desmarais, Boucherville

FORUM

Le pari du courage



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

On aurait pu craindre que le gouvernement Charest accouche d'une souris. Ce n'est heureusement pas arrivé. Le budget déposé hier par le ministre des Finances, Raymond Bachand, est un budget très austère, mais aussi audacieux, qui propose des virages majeurs et qui est probablement allé le plus loin qu'il était politiquement possible de le faire.

On peut voir à quel point ce budget est courageux quand on le compare à ceux du gouvernement fédéral ou du gouvernement ontarien. Le Québec élimine son déficit plus rapidement qu'ailleurs, et son plan pour y parvenir est autrement plus crédible. Et surtout, sa réflexion sur les grands enjeux qui nous confrontent tous est beaucoup plus achevée qu'ailleurs.

Le budget du ministre Bachand est très austère, mais audacieux aussi.

Cette audace s'explique en bonne partie par le fait que la situation du Québec est pire que celle de ses voisins. Son endettement est plus important, ses perspectives économiques moins prometteuses, et il doit se préparer une crise démographique qui ne surviendra pas ailleurs. Tout cela forçait le gouvernement du Québec à frapper fort et vite.

Le budget de Raymond Bachand est en fait le deuxième volet de l'exercice amorcé l'an dernier par Monique Jérôme-Forget. Celle-ci promettait l'élimination en quatre ans du déficit issu de la récession, essentiellement avec une réduction de la croissance annuelle des dépenses à 3,2 % et à une hausse d'un point de la TPS.

Mais il restait beaucoup d'argent à aller chercher. M. Bachand y parvient en freinant encore plus les dépenses, à 2,8 % par année. Mais surtout en annonçant des ponctions fiscales, avec trois gros morceaux: un autre point de TVQ (1,5 milliard), une hausse de la taxe sur le carburant (500 millions) et une nouvelle contribution en santé (1,5 milliard).

Comment faire accepter cela? Les compressions additionnelles permettent au gouvernement de montrer que le ménage dans leurs dépenses sera plus important que l'effort exigé des citoyens. La taxe sur la santé, aussi impopulaire puisse-t-elle être, permet de ne pas ralentir la croissance des dépenses de santé, auxquelles tiennent les citoyens. On note aussi, du côté du Conseil du Trésor, un souci de ne pas toucher aux services aux citoyens, avec des mesures de compressions qui visent surtout les frais administratifs, le gel de la masse salariale, la productivité, la gestion des sociétés d'État, la révision des programmes.

L'exercice est-il crédible? Il manque encore plein de détails du côté du contrôle des dépenses. Mais le processus est beaucoup plus avancé qu'à Ottawa. Le budget, austère, évite la dispersion et les cadeaux, avec de rares nouvelles mesures, très ciblées, liées à la lutte à la pauvreté et à la création de richesse. Et surtout, les prévisions économiques sur lesquelles repose le budget sont prudentes.

Au-delà des objectifs immédiats de la lutte au déficit, ce budget annonce un changement important de philosophie. D'abord, une fiscalité qui sollicite les utilisateurs et privilégie les taxes dédiées, comme pour la santé. Ensuite, la remise en cause de plusieurs vaches sacrées: un ambitieux projet de réorganisation du réseau de la santé, l'introduction d'une franchise en santé, le dégel des frais de scolarité universitaires, une hausse d'un cent des tarifs de l'électricité patrimoniale, en 2014, dont les revenus, chose intelligente, seraient affectés à la réduction de la dette.

Ce budget va certainement provoquer de vives réactions. Le gouvernement Charest devra réussir à expliquer qu'on ne peut pas éliminer le déficit et préserver nos services sans contribution des citoyens. Il devra pour cela miser sur l'intelligence des citoyens.

Derrière cet exercice, il y a un grand pari. Et c'est qu'un budget courageux, mais impopulaire sera plus rentable politiquement qu'un budget qui, en voulant éviter de faire des vagues, consacre l'immobilisme.

UN RÉGIME MINCEUR

Québec devra procéder à une révision en profondeur de tous ses programmes et de ses besoins en main-d'œuvre

YVAN LOUBIER



L'auteur est économiste et conseiller principal au cabinet de relations publiques National.

Le budget 2010 du gouvernement Charest passera à l'histoire comme celui dont nous avions besoin afin de véritablement reprendre le contrôle sur les finances publiques du Québec.

Un budget réaliste qui, sans créer d'onde de choc à la sortie de la récession, nous indique clairement que nous ne pourrons dorénavant plus vivre au-dessus de nos moyens et poursuivre au rythme auquel nous nous étions habitués depuis des décennies.

Un budget courageux, car il s'attaque à des vaches sacrées comme les tarifs du bloc patrimonial d'Hydro-Québec, la totale gratuité des frais de santé, les droits de scolarité et les primes de performance.

Un budget pragmatique, surtout, parce qu'il adopte des principes contraignants de gestion des fonds publics qui auront une incidence à long terme sur la structure même des dépenses et des recettes de l'État. Si toutes ces mesures devaient se réaliser, l'État québécois ne serait jamais plus le même!

Il contraint tous les ministères à des règles de gestion beaucoup plus rigoureuses afin de redresser la situation des finances publiques. Les objectifs des ministères afin de contribuer à l'équilibre budgétaire devront être majoritairement atteints, à raison de 62 %, par des compressions de dépenses.

En ce sens, le gouvernement a entendu l'appel de la population qui l'invitait à faire le ménage dans sa propre cour avant de puiser dans ses poches. Il tient cependant compte du fait que cela n'est pas suffisant et que tous, nous avons la responsabilité collective d'assumer notre part avec 38 % de l'effort.

Ce budget s'attaque également à la structure des dépenses en contraignant leur croissance à 2,9 % cette année et à 2,2 % au cours des trois prochaines années, soit moins de la moitié de la croissance générale des dépenses des dernières années. Étant donné les coûts de système, ces coûts incompressibles liés à la main-d'œuvre et à ses coûts inhérents, la rencontre de cet objectif ne pourra se faire que par une révision en profondeur de tous les programmes et des besoins de main-d'œuvre de l'État. En fait, l'État québécois est soumis à un véritable régime minceur.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

Le ministre des Finances Raymond Bachand (debout) a présenté hier, à l'Assemblée nationale, son budget 2010-2011, en présence notamment du premier ministre Jean Charest et du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis.

Le gouvernement Charest a entendu l'appel de la population qui l'invitait à faire le ménage dans sa propre cour avant de puiser dans ses poches.

D'ailleurs, les secteurs administratifs de l'éducation et de la santé, jusque-là épargnés, seront assujettis à la règle « 2 pour 1 », soit deux départs d'employés pour un remplacement. De même, tous les ministres sont conviés à une révision en profondeur des programmes au cours des prochains mois et devront suivre une règle simple, mais combien efficace: aucun nouveau programme ne pourra être mis en place à moins qu'il ne s'autofinance ou que les ressources financières qu'il requiert ne soient puisées à même le financement des programmes existants.

Enfin, les dispositions du budget concernant la dette complète admirablement bien le tableau du budget 2010 avec des objectifs de réduction tangibles par rapport au PIB, financés à même les recettes du bloc patrimonial d'Hydro-Québec.

Nul doute que ce budget comporte tous les ingrédients pour un redressement durable de la situation financière du gouvernement du Québec. Il reste à voir si la rigueur et la détermination seront au rendez-vous pour en concrétiser tous les tenants et aboutissants. Car là réside en bonne partie notre capacité de nous réaliser comme collectivité et de relever avec succès les défis des prochaines décennies.

FORUM@LAPRESSE.CA

Un budget qui ose

Depuis le temps que tout le monde le demandait: un budget qui ose. Un budget qui ne plaît pas à tout le monde. Un budget sévère, austère, mais intéressant. Fini le gel artificiel des tarifs, fini les vaches sacrées, fini la remise à plus tard: enfin un budget réaliste. Bravo.

Jean-Pierre Girard, Châteauguay

Un plus grand déséquilibre

Tout n'est pas mauvais dans le budget Bachand. Ce qui est cependant profondément inquiétant, c'est la fragilisation déjà précaire de la situation financière des citoyens qui gagnent entre 30 000 $ et 40 000 $ par année. Les plus riches et les compagnies sortent encore les grands gagnants de cet exercice. Par souci électoraliste, le gouvernement libéral a repoussé plus loin l'augmentation des tarifs d'électricité, de garderie et des droits de scolarité. Le sentiment global ressenti, c'est le choix d'un plus grand déséquilibre entre les plus fortunés et l'immense catégorie des travailleurs québécois qui luttent pour leur survie et celle de leurs enfants.

Jacques Léger, Montréal

Arrêtons de chialer

Je suis d'accord avec le budget de Raymond Bachand. Je comprends les hausses de tarifs, mais le gouvernement doit se serrer la ceinture autant qu'il le prévoit. Collectivement, il faudrait cependant se poser une question: quel genre de société voulons-nous pour l'avenir? Nous n'avons plus les moyens de maintenir tous nos services; est-ce seulement au gouvernement d'y voir? Non, je crois qu'il faudrait commencer par mettre nos propres culottes au lieu de chialer que tout est trop cher.

Annie Gasconne, Joliette

Encore l'essence

Créer un fonds pour l'entretien du système routier et les transports en commun, on a déjà vu ça par le passé. Avec 3,5 cents de plus le litre, en plus de la surcharge de Montréal et Québec, et la TVQ, cela représente en tout une hausse garantie de 7 cents le litre.

Luc Desaulniers, Sainte-Dorothée

Du courage

Le gouvernement devait agir et, heureusement, il l'a fait. On a des défis à relever. En tant que mère de famille monoparentale, j'avais un peu peur pour mon propre budget, mais je suis aujourd'hui rassurée. Des hausses de taxes, c'était à prévoir. D'accord, je vais peut-être penser à prendre l'autobus qui passe au coin de chez moi plutôt que de payer un peu plus pour chaque plein d'essence. Un fonds pour la santé, je suis bien d'accord. Il était temps d'y voir. Ça fait changement de constater que, parfois, il s'agit d'un peu de courage pour faire sortir les sympathisants. Je suis contente de voir qu'on ne pellette pas les problèmes en avant et dans les bras de mes enfants. Enfin!

Marianne Boudrias

Médiocre

Les tarifs des CPE vont rester à 7 $ par jour, un non-sens. Évidemment, le gouvernement va piger dans les poches des contribuables québécois: augmentation de la TVQ de 2 % et augmentation de la taxe sur l'essence de 1 cent le litre pendant quatre ans. Le gouvernement libéral vient de créer un nouvel impôt: l'impôt sur la santé. Tous les Québécois vont devoir payer chaque année un montant d'argent pour financer le système de santé. C'est un système universel, car même un contribuable qui ne va pas chez le médecin va devoir payer quand même cet impôt santé. C'est le budget médiocre d'un gouvernement médiocre, point à la ligne.

Simon Leduc

Promesses tenues

Je suis un étudiant au baccalauréat et je trouve que le gouvernement a bien fait ses devoirs. Pas de hausse de droits de scolarité avant 2012, je suis content de voir que Jean Charest tient ses promesses. Malheureusement, la population commence tout juste à comprendre qu'on n'a pas les moyens de se payer tous les services que nous avons présentement. Le gouvernement devrait faire le ménage là-dedans. Par contre, avec le vieillissement de la population, on n'a plus le choix, il faut commencer maintenant. Je suis content que le ministre Bachand touche à la vache sacrée qu'est la santé. La hausse de tarif sur l'essence? Je suis aussi d'accord, ce gouvernement se dit près de l'environnement, maintenant il le prouve. Un budget réaliste avec des bons points pour la jeunesse, enfin!

Mathieu Samuel

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca** **VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?** **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.



remplacement de portes et fenêtres

En solde!

L'événement installation de Pella

RÉDUCTION DE

25%

du coût d'installation de certains produits[2]

OU

AUCUN Paiement,
AUCUN Intérêt
avant 12 mois[3]

Une réduction de 25% du coût d'installation? Quelle bonne nouvelle. Ce n'est pas un secret. Pella vous fournit des portes et fenêtres de qualité supérieure. Mais même la fenêtre la plus performante n'est seulement aussi bonne que son installation. Voilà pourquoi vos fenêtres seront installées par des professionnels de Pella, qui sont respectueux de votre temps, qui répondront à toutes vos questions et qui vous débarrasseront même de vos vieilles fenêtres. Appelez-nous dès aujourd'hui et économisez beaucoup sur l'installation des portes et fenêtres Pella!



Appelez-nous dès aujourd'hui pour une consultation gratuite et sans obligation à domicile!

888-421-1888 **pellareplacement.com/LPRS**

Pella Portes et Fenêtres | 5265 Sherbrooke Ouest, **Montréal** | 9704 Transcanadienne, **St. Laurent**

ENERGY STAR HIGH EFFICIENCY HAUTE EFFICACITÉ

[1]Calculé basé sur la classification de la NFRC pour une fenêtre en bois Designer Series® de Pella avec triple vitrage à faible émissivité avancé comparée à une fenêtre en bois de vitrage simple dans les conditions d'hiver. [2]Offre valide pour les projets de remplacement seulement. Et l'installation doit être faite par les professionnels de Pella. Cette offre ne peut être jumelée à toute autre offre ou promotion. Ventes antérieures exclues. Offre non disponible sur tous les marchés. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Voir les détails en magasin. L'offre se termine le 22 mai 2010. [3]Sous réserve de l'approbation du crédit. Ce programme de financement est sous réserve d'un achat minimum de 200 $ (taxes incluses) imputé à la carte Pella Portes et Fenêtres. Il n'y a aucun intérêt à payer durant la période promotionnelle de la transaction. Le paiement en entier doit être versé au plus tard à la date d'échéance, sinon, tout solde impayé à la fin de la période sans intérêt portera intérêt au taux annuel de 28,8 % conformément aux modalités de votre convention d'adhésion au compte. Si le solde quotidien moyen est de 250 $ / 500 $ / 750 $ / 1 000 $, les frais de crédit pour une période de 30 jours seront respectivement de 6,00 $ / 12,00 $ / 18,00 $ / 24,00 $ (voir la convention d'adhésion au compte de carte de crédit pour connaître tous les détails). Les offres de financement sont disponibles dans les magasins participants seulement. Informez-vous auprès d'un associé pour connaître tous les détails. L'offre prend fin le 22 mai 2010.

© 2010 Pella Corporation PL090-14-91383-4